

TROIS DESTINÉES

André Lesuèvre, marinier

André Ruppert Lesuèvre, peintre en bâtiment

Florella, femme Lesuèvre

CORRESPONDANCE D'UNE FAMILLE DE MONTRICHARD

1843-1860



Claude Leymarios
Françoise de Person

En introduction

C'était une promesse que j'avais faite à mon ami Claude Leymarios de publier, sur le site internet des éditions La Salicaire, le résultat du travail, mené ensemble, à propos d'une correspondance de descendants d'une lignée de marins, les Lesuèvre.

Claude se réjouissait qu'il puisse être communiqué par ce moyen à un large public.

Il faut noter que le résultat ici présenté n'a été rendu possible que par le travail préalable énorme, de classification, de transcriptions, de numérisation des lettres, effectué par Claude.

Ce vœu se réalise enfin.

Françoise de Person, 2026

La découverte, en décembre 2019, d'une boîte en carton de 30 cm x 23 cm et 11 cm de hauteur, dans une maison que nous étions en train de vider, allait être le point de départ de la présente étude.

Cette boîte devait être là depuis le début des années 1960 et, autant qu'il m'en souvienne, elle avait dû m'être remise par mon ami René Galloux, bijoutier-horloger-opticien à Montrichard, historien et archéologue¹.

Cette boîte contenait de « vieilles » lettres et quatre carnets auxquels je n'avais prêté qu'une attention polie, car j'étais alors en pleine activité archéologique. Ayant maintenant le temps de voir ce que pouvait contenir ce « petit trésor », j'eus la surprise de découvrir 119 lettres, s'échelonnant du 19 avril 1843 au 10 juin 1860, échangées dans un cadre familial par les membres d'une même famille : la famille Lesuèvre, installée place du Grand Marché à Montrichard. C'était effectivement là un petit trésor sur le plan des archives familiales et c'est celui-ci qui va être l'objet du présent article². On peut diviser ce lot épistolaire en deux séries parfaitement distinctes :

- 70 lettres concernent Lesuèvre André Jacques et sa femme Robert Françoise Florella, ainsi que leurs deux enfants André Ruppert et Marie Florentine. André Jacques est « voiturier par eau », ou plus fréquemment nommé « marinier ».
- 49 sont en lien avec Lesuèvre André Ruppert, fils du marinier et peintre en bâtiment.

Nous nous proposons d'étudier, séparément, ces deux lots qui nous ouvrent des perspectives de recherches totalement différentes : l'une ayant trait à l'activité maritime sur le Cher, dont la spécialiste Françoise de Person a bien voulu se charger, et l'autre, aux « pérégrinations » d'un ouvrier peintre et au service militaire de cette époque, car André Ruppert, quittant Montrichard, va voyager sur la côte Atlantique de Nantes à Libourne, avant de partir au service militaire de 1856 à 1859.

Claude Leymarios, 2020

¹ J'emprunte sa biographie à Daniel Schweitz, « Historiens, antiquaires et archéologues de la Société archéologique de Touraine. Répertoire biographique et bibliographique (1840-2019) », *Mémoire de la Société archéologique de Touraine*, LXXVII, 2020, p. 120) : GALLOUX (René), Bracieux (Loir-et-Cher) 1897-Montrichard (Loir-et-Cher) 1967. Bijoutier-horloger-opticien à Montrichard, historien et archéologue de la région de Montrichard, créateur de l'exposition archéologique du donjon de Montrichard (1955), principal membre fondateur et archiviste de l'association des Amis du Vieux Montrichard (1957), membre correspondant de la Société archéologique de Touraine (1953).

² Ces archives ont été déposées aux Archives départementales de Loir-et-Cher sous la cote 58 J Fonds Claude Leymarios. Une grande partie de l'iconographie de ces articles a été fournie par les Archives départementales de Loir-et-Cher.

André Lesuèvre, marinier de Montrichard

Lettres à ma femme (1843-1860)

par Françoise de Person.

On fait encore d'inattendues découvertes dans les greniers : ainsi les lettres d'un marinier à sa femme, sorties de l'ombre par Claude Leymarios. Transcrites par ses soins, étudiées, il les a déposées aux Archives départementales de Loir-et-Cher. Claude m'a sollicitée pour la présentation des lettres du père, André Lesuèvre, le marinier de Montrichard. Je le remercie de sa confiance.

André Lesuèvre est un simple marinier. Il n'est propriétaire d'aucun bateau. Il loue ses services d'un bateau à l'autre en fonction du fret et des différentes propositions. Il donne son point de vue de salarié.

Il est l'héritier d'une lignée de mariniers, dont le premier repéré dans les registres paroissiaux de Montrichard, le 8 juin 1774, est François Lesuèvre père, marinier, son grand-père. Il est le fils de François Lesuèvre, aussi marinier, et de Marie Lotteau, issue, elle aussi, d'une famille de mariniers³.

Jacques Jean André naît le 20 frimaire an 14 (11 décembre 1805) à Montrichard, il épouse le 21 mai 1832, Françoise, Florella Robert, couturière, fille de maçon. Ils habitent place du Grand marché. Ils ont eu trois enfants Aimé mort à deux ans (1833), André Rupert (1835), Marie Florentine (1839).

Lorsque commencent les lettres, lui a 48 ans, elle 37 ans Ils ont onze ans de mariage.

Présentation

Ces lettres échangées entre mari et femme n'avaient pas vocation à être lues en dehors de la famille et des proches, ni à être publiées dans un article plus de deux cent cinquante ans après. Elles se présentent avec la simplicité et l'intimité qui existent à l'intérieur d'un couple. Elles fourmillent de détails sur des sujets qui tous nous intéressent : les rapports de couple, l'alphabétisation, les mentalités, la vie quotidienne, la santé, la vigne etc. Mais c'est le métier d'un marinier du Cher au XIX^e siècle sur lequel nous avons centré cette étude.

André Lesuèvre est mal à l'aise avec l'écrit. Peu importe, ses lettres sont en premier lieu informatives : santé, famille, position des bateaux, argent qui rentre, embauches. Le ton est amoureux : il signe « votre homme pour la vie », et elle « votre femme et amie »,

³ En 1846, Montrichard, compte une vingtaine de familles de mariniers sur 2647 habitants.

« votre femme pour la vie » ou encore « je vous embrasse du plus profond de mon cœur ». Cependant leur but essentiel est d'échanger des nouvelles en son absence. Elles se bousculent. L'annonce de l'arrivée d'un bateau côtoie les nouvelles des vendanges, la rougeole de la petite, le décès de tel ou telle, en un vaste méli-mélo. À la première lecture, tout est brouillé. Mais les lettres se répondent entre elles et les choses se mettent en place. Il faut les avoir toutes lues pour comprendre. Il faut aussi des pré-acquis concernant le métier et les conditions de la navigation au XIX^e siècle sur le Cher et la Loire pour en saisir toute la teneur.

Notre but ici est d'en proposer une grille de lecture et de les remettre dans le contexte historique. Il faut noter que cette correspondance comprend, aussi, d'autres lettres très intéressantes adressées à André Lesuèvre, celles de maîtres marins qui lui proposent de l'embauche ou lui transmettent des ordres.

Les lettres s'échelonnent de 1843 à 1860, mais leur nombre varie : le maximum est de 10 en 1850, année où notre personnage effectue deux longs déplacements en sens opposé, l'un à Nantes, l'autre à Paris. La moyenne se situe entre 2 et 5 ; il peut n'y en avoir aucune comme en 1847. Certaines ont pu être perdues. Plus probablement, les longs voyages dont il est question ne constituent qu'une partie de l'activité d'André Lesuèvre. Leur fréquence dépendait des embauches, des séjours au domicile à Montrichard, des transports à courte ou moyenne distance durant lesquels il n'est pas nécessaire de s'écrire. Silence par exemple sur ce qui est de l'approvisionnement de Tours en bois de chauffage, de charpente, en pierre, etc. tirés du pays de Montrichard. À n'en point douter, un autre pan important de son activité. Leur analyse ne restitue pas une histoire en continu, il subsiste beaucoup de choses en pointillés. La poste fonctionne bien, elle est efficace. Les cachets en font foi, la réponse peut être très rapide. Cela permet des échanges presque en temps réel.

André Lesuèvre a une écriture bien lisible, un peu penchée, mais il manie mal la langue. C'est la nécessité d'informer sa femme et celle de recevoir des nouvelles qui le mobilise. S'il énonce bien sa pensée, il écrit souvent phonétiquement et coupe même parfois mal les mots. D'une fois sur l'autre, il innove, orthographiant les mots au gré de son humeur. Il respecte peu la grammaire. Le lecteur est souvent obligé de lire à haute voix pour en comprendre le sens.

Le contenu des lettres

Sa femme restée à Montrichard, immergée elle aussi dans le milieu batelier, en connaît les us et coutumes. Il y a donc beaucoup de non-dits car présumés. La plus grande frustration pour nous, c'est que André Lesuèvre ne parle pas des marchandises qu'il transporte, sinon par allusions, ni du travail à bord des bateaux. C'est l'affaire du maître marinier.

Il ne s'attarde pas sur les conditions spartiates et la dureté de son métier. Il ne raconte pas non plus la vie joyeuse à bord, la camaraderie, les bagarres, les repas arrosés à l'auberge, les rencontres avec les marins qui débarquent à Paimboeuf ou à Nantes, la vie parisienne... Sa femme connaît ces atmosphères. D'après les lettres, il apparaît comme un homme sérieux et attentionné.

Au cours de sa vie itinérante, les auberges jouent un rôle important, non seulement pour les raisons précédentes, mais parce qu'elles font office de bourse du travail où se négocient le fret et les embauches. Elles font aussi fonction de poste restante. À chaque

étape, André ne manque pas d'indiquer à Florella l'adresse où lui envoyer le courrier : chez madame Fonteneau à Nantes sur l'île Lorriette (pour Gloriette) près du pont Maudit⁴, chez madame Pécheur, à la Coche, près de Paimboeuf, chez Remare Leguay aubergiste à La Chapelle-sur-Loire, chez Auderan aubergiste à la Daguinière... et encore, en allant vers Paris, chez monsieur Picard restaurateur à Moret, à Paris chez monsieur Théophile Turquet marchand de vins à Bercy, près le parasol, tous chargés de lui remettre le courrier. Aussi peut-on reconstituer les parcours de notre marinier à partir des enveloppes des lettres et de leurs cachets.

Ce qui intéresse Florella, c'est de connaître l'état de santé de son mari, le lieu où il se trouve, si l'argent de la paie a été bien envoyé - elle y est très attentive et tient la comptabilité - , quand il pense être de retour au domicile, quelle est la progression des bateaux, s'ils sont encore à charger, s'ils n'ont pas été retardés et pour quelle raison. Sa femme est son point d'ancrage à Montrichard. Elle donne des nouvelles du pays, elle lui annonce mariages et décès.

Elle répercute à Montrichard les nouvelles que lui donne son mari.

De Paris, il écrit : « et tu dira à la gaétan⁵ que son père se porte bien et qui ne sai pas qu'an il videra et tu dira à la rigoler que son frère Bodin se porte bien et qu'il aité se matin à boire le vin blanc avec nous, je te prie de me faire réponse de suite tu l'adressera chez monsieur Pot Clément à Berci pour remetre dans les bataux d'Ambroise Bénard ».

Les messages se transmettent de bouche à oreille, de bateau en bateau, de lettre en lettre, véritable téléphone arabe. Ainsi, malgré leur mobilité, les mariniers savent exactement ce que chacun fait, à Paris, Nantes ou Montrichard.

Au pays, les familles échangent les nouvelles. Le milieu est soudé par le voisinage et les parentés.

Florella gère toute la sphère familiale. Contrairement à son mari, qui signe André Lesuèvre, elle ne signe jamais de son prénom mais Femme Lesuèvre André, revendiquant son statut.

La santé de chacun

C'est le sujet par lequel commence toutes les lettres. Les formules sont rituelles, chacun demandant des nouvelles de la santé de l'autre. Si André Lesuèvre ne s'y attarde pas, la crainte de tomber malade et de ne plus pouvoir travailler plane. En revanche, sa femme s'étend sur la sienne et celle de ses proches. Elle est souvent fatiguée. Un jour, elle souffre d'un mal de dents et d'un gonflement en sorte qu'on ne voit plus les yeux ; un autre, « un genou démanché » l'oblige à faire venir « le rabilleux »⁶-nous dirions le rebouteux. Les enfants sont aussi souvent malades.

Il y a parfois beaucoup plus grave. Les mots sont crus. « Ton beau frère Aman (Armand Audigé) là eu l'operation fait vendredi à tours chez Monsieur Tollet une espèce de quancer qui lui est venus dans le nez on lui en a tirez onze morceaux il croiyez mourir il étois dans un etat abominable il est revenus le lendemin mais il a très movaise mine. »

4. L'île Gloriette est une île de Nantes, à laquelle, en 1836, a été rattachée la Prairie de la Madeleine. Elle est séparée de l'île Feydeau par un bras de la Loire ; elle y est reliée, en aval, par le pont Maudit. Celui-ci, reconstruit en pierre en 1843, a gardé sa réputation de pont Maudit auprès des bateliers à cause de ses courants obliques très dangereux. Le tout a été bouleversé par les comblements du XX^e siècle.

5. Il est d'usage alors de désigner les femmes par le nom de leur mari précédé de l'article la.

6. Le terme « rabilleux de bateaux » est utilisé parfois pour désigner un charpentier en bateaux chargé des réparations.

Fin décembre 1849, elle fait part à son mari de sa détresse face à l'état de sa belle-mère dont elle ne parvient pas à adoucir la souffrance : « je vais avoir beaucoup de peine à soigner ta mère, elle est bien pire que quand tu la vois, il faudrait bien passer les nuits après elle, elle écorche partout aux bas du rins puis sa seigne puis elle pleure jour et nuit, je ne sais pas si je pourrai faire le mois ».

Le premier janvier suivant, Florella écrit qu'elle craint de la voir mourir à chaque instant. « Elle a des trous aux deux côtés et des plaies par tout le corps que j'ai bien du mal à soigner avec du papier de soie et de l'huile d'olive, je n'ai pas un moment de repos à moi, si elle ne finit pas bientôt, je crois que je tomberais malade ». Elle meurt le 28 janvier 1850. À l'annonce de la mort de sa mère, André Lesuèvre répond : « cette perte n'est pas si sensible, mais il faut se résigner à la volonté de l'Être suprême et tâcher de s'en consoler » - référence au culte de l'Être suprême institué durant la Révolution-. Cela indique une progression de la déchristianisation chez les marins. Outre les événements familiaux, les lettres éclairent le métier qu'exerce André Lesuèvre, celui de marinier.



Chalands de Loire. Charles Pensée

Paimboeuf et la venue de la famille par le vapeur

En 1843, André demande à Florella de lui adresser ses lettres au Couëron ou à Paimboeuf, avant-ports de Nantes. Et ainsi, deux ans de suite. Que signifient ces séjours prolongés ? Que fait-il là-bas ? Ce que nous apprennent ces lettres, c'est qu'il se trouve

sur les bateaux de Lorient Vaillant le long de l'île Carnet⁷ en amont de la ville. Le temps d'absence du foyer paraît à tous si long qu'il fait venir sa femme et ses enfants qui emprunteront le bateau à vapeur.

André donne ses recommandations :

« Couetron le 2 juin 1843. Ma cher amie je reçu de tes nouvelle par M^r Gorge Valeau qui est à Nantes qui ma fai bien plaisir de savoir que tu allé bien mieux apresan puique tu mas parle que sa te faisai plaisir de venir à Nantes tu peut venir cantu voudras tu mecriras le jour que tu pouras parti a foin que je me trove à Nantes pour te resevoir tu desanderas chez madame Fonteneau aubergiste sur lile Lorriete à Nantes ma cher ami si sa te fais plaisir de mener tes 2 enfan amène lai mais se lon mon nidée je crois que tu feras bien de faire rester ton fils à la maison car tu serai suseptible de payer une place pour lui dans le bateau, pour lui tu prendras le bateau a vapeur dans la chambre du devan du bateau vue que tu pairas bien moins cher que derrière tu ne manqueras pas de dire a mon frere Aman de me faire une per de soulie e tu me laporteras can tu viendras a presan tu diras à la femme de George Valeau que son mari se porte bien car je le vue a Nante il a peut de tan rien autre chause pour le presan je te prie de garnir ton panier pour tes provision pour dans le bateau a vapeur tu prieras lun des mateleau du bateau pour qui te conduise chez madame Fonteneau sur lile Lorriete tu leur diras que tu est la femme de André Suève marinie tu maporteras des effet ce que tu voudras je te prie de me dire dans ta letre si tu a reçu largen du maître Lepron 40 fran qui me dois tu diras a la famil Tertevoi que tu vien à Nante si il veule venir avecque toi ce ceré une compagnie pour toi. »

Les enfants garderont un souvenir extraordinaire de ce séjour.

« Nous noublion pas tout le monde de sur lile car nous y pensons toujours, les enfans ainsi que moi il parle toujours du petit fils à Madame Vaillant et de Monsieur Picard, et Fleurrentine dit quand dont nous irons les voir sur lile Carné. »

André Lesuèvre ne rentre, lui, à Montrichard qu'en novembre.

Aucun détail précis sur la tâche à laquelle il est employé. Ses lettres laissent planer le mystère. Mais par recoupements, on comprend qu'il participe aux grands travaux d'aménagement des quais et des digues du port de Paimboeuf, qui battent leur plein. Ces travaux, rendus nécessaires par la hausse du trafic et par l'augmentation du tonnage des navires qui ne leur permet plus de remonter jusqu'à Nantes, doivent transformer Paimboeuf en un port moderne⁸. C'est naturellement à des marins - pour qui l'élément aquatique est familier - que les entrepreneurs s'adressent pour être les conducteurs des bateaux chargés des matériaux et des engins.

Une lettre montre qu'ils recrutent jusqu'à Montrichard. Le 1^{er} juillet 1844, le maître de bateaux attaché au chantier, Lorient Vaillant, écrit à André Lesuèvre de lui trouver à Montrichard ou à Saint-Georges-sur-Cher huit à douze marins. Il veut des bons ouvriers, qui seront payés trois francs par jour à partir du moment où ils commenceront à travailler à Carné. Ils se nourriront à leurs frais. Il ne sait pas pour combien de temps, « mais si on finie la digue, il y en auras bien jusqu'à la Toussaint ». En cas d'absence de

7 L'île Carné, rattachée à la rive, est située sur la rive gauche de l'estuaire, entre Frossay et Paimbœuf. Actuellement, le site du Carné s'étend sur 395 hectares. Bordé par la Loire, il est délimité à l'ouest par une vasière, au sud par un bras mort du Migron et à l'est par la percée du Carné, menant au canal de la Martinière. Le site a fait l'objet de plusieurs projets d'aménagement, contemporains, dont celui d'une centrale nucléaire dans les années 1980, abandonné en 1997.

8. Se reporter pour ces travaux de construction des quais de Paimboeuf à l'enquête de Françoise Lelièvre, 2004, pour la Région pays de Loire, <http://www.paysdeloire.fr>

son mari, Vaillant demande à sa femme de faire la commission et de procéder aux embauches. Pour descendre, ces ouvriers peuvent acheter une toue (un bateau) qu'il leur remboursera. Et de préciser : attention aux marées dont il faut profiter pour accoster à Paimboeuf. Vaillant ajoute qu'il lui faut non pas des hommes comme ceux de l'année dernière. « Vous connaissez le travail, [...] Il me faut des hommes courageux et surtout pas banbaucheur⁹ car vous savez que ces très nuisible dans tous les travaux mais surtout pour le notre. Je vous prie de leur observer que tout le temps qu'il perdront par leur faute leur sera retenu, je veux dire par leur faute ces lorsqu'il se mettrons en banbauche ou se promener et qu'ils abandonnerons leur bateau ». Vaillant lui enjoint de venir avec ces hommes, tout de suite et sans faute. « C'est par ordre ou approbation de Mr l'ingénieur en chef. »

La polyvalence des marinières, à la fois conducteurs de bateaux, ouvriers, manœuvres, charpentiers, fait qu'ils sont très recherchés lors de la construction des ponts et des quais. C'était déjà le cas au XVIII^e siècle et antérieurement.

À nouveau, à la fin août 1857, André est sollicité par un certain Tortevois. Celui-ci lui demande de venir travailler pour son compte, pendant un mois ou cinq semaines, à Nantes « pour gouverner deux bateaux c'est à dire que c'est des pieux que j'ai à battre au pont de la Rotonde¹⁰ et cela serait pour le chargement des bateaux et faire ce qu'il y aurait à faire. Je vous donnerez 3 f. 50 par jour et je vous paierais votre voyage ». Le prix est à négocier. Au cas où il ne pourrait répondre à cette offre, qu'il lui envoie, si possible, quelqu'un qu'il connaîtrait « de raisonnable et de bien convenable ». Mais le métier de base d'André Lesuèvre, c'est le transport fluvial. Marinier à Montrichard, il navigue sur le Cher d'où il rayonne sur la Loire et tout le réseau. Ici, il est nécessaire de rappeler le contexte économique et commercial.

La navigation sur le Cher

Le XIX^e siècle est le siècle du démarrage industriel de la France. Avec l'augmentation du fret, s'offre à la navigation un bel avenir. L'usage du charbon, l'apparition des bateaux à vapeur - invention du Blésois Denis Papin - sont de grands progrès. En même temps que l'on prévoit de construire des voies de chemins de fer, l'administration met en œuvre la création d'un réseau de canaux performants.

Au moment où débute la correspondance, en 1843, le canal du Berry est achevé. Il comprend trois sections en forme de Y, le point central étant à Fonblisse, près de la ligne de partage des eaux entre la Loire et le Cher : une 1^{ère} section va de Montluçon à Fonblisse, la 2^e section relie Fonblisse au canal latéral à la Loire (Marseille-les-Aubigny), la 3^e section va de Fonblisse à Noyers-sur-Cher. Le canal met en relation le charbon de Commentry et les forges du Berry. Mais les ingénieurs ont estimé qu'à partir de Noyers, il n'était pas nécessaire de le prolonger jusqu'à Tours, la profondeur du Cher étant jugée suffisante. Ils se sont contentés de le canaliser, de le régulariser. Les travaux de construction¹¹ de 16 barrages éclusés, dirigés par l'ingénieur Camille Bailloud, ont

9. Qui aiment faire la noce.

10. Situé à l'est, le « pont de la Rotonde » franchissait le fleuve et le canal Saint-Félix, au niveau des usines LU, depuis la place Duchesse-Anne et les cours Saint-Pierre et Saint-André pour accéder à l'avenue Carnot qui débouchait sur le Champ de Mars.

11. Valérie Mauret-Cribellier, « Les barrages mobiles du Cher canalisé (XIX^e siècle) ». In. *Le Cher. Histoire et archéologie d'un cours d'eau*. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France,

été achevés en 1841, C'est le système de barrage mobile à fermettes qui a été choisi, supprimant les pertuis dangereux et assurant un tirant d'eau régulier. Des écluses doublent les barrages, elles font 35 m sur 5,20 m. Les bateaux, les mêmes que sur la Loire, peuvent y circuler facilement dans les deux sens.

À Saint-Avertin, près de Tours, les bateaux empruntent le canal de jonction ouvert en 1828 qui relie le Cher à la Loire, évitant les pertuis dangereux des moulins et le détour par le Bec de Cher. Aussi André Lesuèvre et les mariniers du Cher disposent-ils d'une voie beaucoup plus facile à naviguer que leurs pères ou grands-pères, et d'une liberté accrue de rejoindre le réseau de la Loire, jusqu'à Paris par le canal d'Orléans. En 1852, le trafic des marchandises s'élève à 67 000 tonnes¹². Notons que le trafic, surtout les pondéreux, se fait en chaland. Les vapeurs sont surtout réservés aux voyageurs.



Le barrage et l'écluse de Montrichard, carte postale.

Que transporte André Lesuèvre ?

Les lettres n'apportent que peu d'éléments directs. La marchandise n'est pas l'objet des lettres. Mais on comprend vite que ce sont les produits de la vallée du Cher, le bois et le vin, qui sont privilégiés.

Beaucoup de bois à brûler, comme des « cotterets¹³, que les villes consomment en grandes quantités pour leur chauffage, qu'il emmène pour la vente à Nantes.

Ce qui ne se passe pas toujours comme prévu. « Tu diras au cousin Mery que la vente du bois va bien mal et que j'ai encor treize cents de bois à vendre on l'a baissé de un franc par cent depuis qu'il est parti et nous en vendons pas plus vite pour cela. Les autres ne vende pas plus que nous puisque Mr Peltier n'en a vendu encore que sept

2013. pp. 98-106. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 43)

12. Lefebvre T, 1877, Le Cher canalisé dans le canton de Montrichard, Blois

13. Le terme « cotterets » désigne des bûches de 2 pieds de long (65 cm) et 17 à 18 pouces de grosseur (entre 45,9 et 48,6 cm).

cents ». À sa femme qui lui demande s'il peut revenir d'ici dimanche, il répond qu'il ne faut pas y compter, qu'il ne pense pas avoir fini avant la fin de la semaine suivante. Autre indice, l'enveloppe d'une lettre adressée à Chouzé en 1860 porte la mention : André Lesuèvre « en débarquement d'écorce ». Ces écorces de chêne proviennent des forêts riveraines du Cher, on en tire le tan, utilisé dans la tannerie.

Quand il part en direction de Paris, c'est bien entendu du vin qu'il embarque. L'adresse qu'il donne dans la capitale est celle d'un marchand de la Halle¹⁴. Les cabaretiers et les marchands de vins parisiens sont de très gros acheteurs des vins de la vallée du Cher, qui, de petit prix et bien colorés, sont au goût de la clientèle populaire. Cette demande a fait se développer les vignobles.

Il séjourne à Paris et pense faire venir sa femme. Qu'elle voie Paris ! Mais c'est le retour qui pose un problème, et Florella ne viendra pas. Il écrit à celle-ci qu'il est en train de faire marché pour acheter une tonne pour faire une petite cuve au prix de 7 francs et lui demande de mesurer l'entrée de leur cave. Si c'est trop étroit, il ne l'achètera pas. Ils sont très attachés à leurs vignes et à la fête des vendanges.

Les quantités débarquées sur les ports de la capitale sont énormes. La plupart des futailles y sont réutilisées ou servent de bois de chauffage. Il existe cependant un trafic de retour de futailles, démontées mises en bottes ou entières, redistribuées par bateaux dans les vignobles ligériens.

Le 17 juin 1850 André Lesuèvre, stationné à Combleux au débouché du canal d'Orléans, reçoit l'ordre d'Ambroise Bénard, maître marinier d'Amboise, dont il est « le facteur »¹⁵, son homme de confiance, de descendre ses « deux futailleurs ». C'est la première fois que nous trouvons ce terme. Il devra livrer 562 futailles chez monsieur Talbert, commissionnaire à Blois, faubourg de Vienne, au-dessus du pont au premier port d'amont ; puis 8 demi-muids au Chantier (sans doute le Chantier de Limeray) au garçon de Mr Jilbert. Pour cela, il empruntera un liage¹⁶ et une ancre, et achètera un bachot de sapin¹⁷. Ceci bien sûr « au mieux de ses intérêts ». Il termine sa lettre en lui indiquant l'endroit précis où, à son arrivée à Amboise, il garera les bateaux : en face du magasin de Mr Boistard père¹⁸, quai des Violettes, sur lequel donnent de nombreuses caves creusées dans le coteau. Ce quai a conservé son nom d'origine et ses caves.

Il convoie également du vin du Cher à destination d'Angers.

André Lesuèvre est aussi appelé à Noyers. Ce port, à la jonction du Canal du Berry et du Cher canalisé, est un lieu obligé de transbordement. Le gabarit des bateaux venant du Cher ne leur permet pas de circuler sur le canal de Berry dont les sas des écluses ne sont que de 27,75 m sur 2,70. m Il y a aussi du travail à Saint-Aignan, à Selles-sur-Cher.

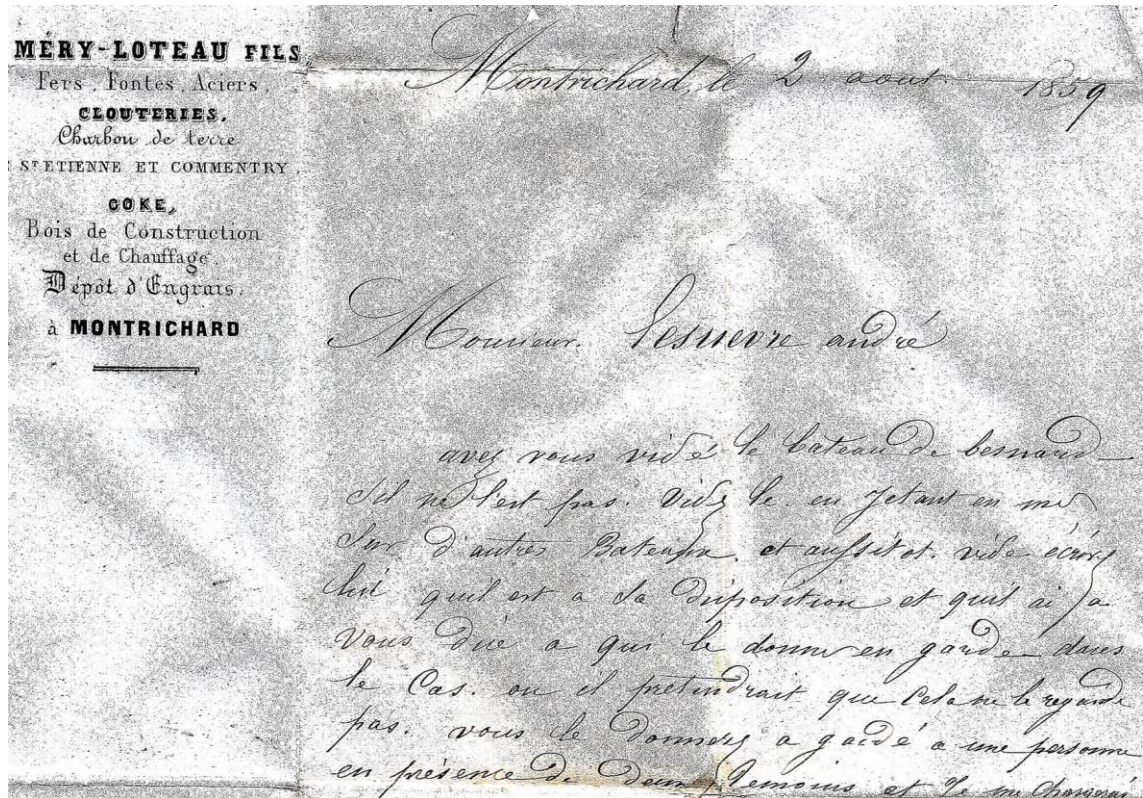
14. La Halle aux vins était située quai Saint-Bernard à l'emplacement de la faculté de Jussieu.

15. Chef du convoi qui prend toutes les décisions à la place et au nom de son maître.

16. Gros cordage.

17. Petit bateau.

18. Ce commissionnaire en vins et en eaux-de-vie apparaît dans la correspondance de Louis Colas Desfrancs. Cf Françoise de Person, *Un Orléanais à la conduite de son négoce*, éditions La Salicaire, 2008.



En-tête d'une lettre de Mery-Loteau à André Lesuèvre

L'en-tête d'une lettre que lui adresse Ch. Mery-Loteau de Montrichard, lui demandant s'il a fini de « vidé », fournit un autre indice. Il indique qu'il est susceptible d'être sollicité pour convoyer des produits industriels, fonte, acier, clouterie, charbon de Commentry... Sans doute, pour les industries de Nantes.

Mais André Lesuèvre reste sur ce point muet.

Il n'y est pas mentionné de transports de pierre de Bourré ou de Vineuil, fret important pour les marins du lieu, ni de sel, ni d'ardoise, pour le retour. Cela nous prive de renseignements précieux. Ses séjours répétés à Nantes montrent que cette ville est sa première destination, en ce qui concerne les longues distances. Une proposition exceptionnelle lui est faite par maître Pénicault d'aller de Nantes à Lorient, liaison qui s'effectue par le canal de Brest et le Blavet. Il décline l'offre car cela demande trop de temps de charge et qu'il veut revenir car sa femme est fatiguée.

Il se loue aussi pour des voyages en direction de Blois et Orléans. Mais là, on n'a pas d'indications sur la nature des marchandises.

La paie et la rotation des embauches

André parle à sa femme de ce qui l'intéresse : l'argent de la paie qu'il lui fait passer régulièrement par des marins qui retournent à Montrichard, des différents maîtres qui l'emploient. Il jouit d'une certaine initiative.

« Ma chère amie

je suis bien portant je désire que vous soyez de même

je te dirai que je ne suis plus pour Maître Maury je suis loué pour Maître Godeau de Bléré

j'irrai à Tours ou à Noyers je été payé de mon avallage, je ne rien perdu, (...) je te ferais passer mon avalage par la 1^{re} occassion je crois que nous sommes encore pour une dizaine de jours à Nantes. »

Il parle avec respect de ses employeurs. Il écrit toujours Maître avec une majuscule. Pour un avalage à Nantes, -c'est à dire l'action de descendre les bateaux -, il existe un tarif d'usage, un prix du marché, pratiqué par les maîtres de bateaux, 100 f., semble-t-il. Les bateliers sont généralement payés au voyage et non à la durée.

Qui sont les maîtres mariniens qui emploient André Lesuèvre ? Principalement des maîtres mariniens du Cher, qui convolent les produits locaux. Les lettres et le recensement de 1846 permettent de les localiser : Clément Maury, Me Epron, Félix Bigot, de Selles-sur-Cher ; Me Dufour, Me Cormier, Paul Pénicault de Saint-Georges-sur-Cher ; Gaétan et Louis Badrouille de Montrichard. Mais aussi pour des maitres de Noyers, Saint-Aignan, Bléré...

André Lesuèvre a des liens étroits avec deux d'entre eux, Ambroise et Estienne Bénard (ou Besnard), qui font partie d'une lignée, parmi les plus anciennes et les plus entreprenantes de la vallée du Cher.

Mais c'est Estienne Bénard, de Montrichard lui-aussi, qui le fait travailler le plus régulièrement. Il est un de ses mariniens attitrés. Sa femme lui indique les mouvements des bateaux à Montrichard : elle l'avertit lorsque Estienne Bénard n'est pas encore arrivé, qu'il a eu un retard de tant nombre de jours, ou qu'il est en train de charger. André Lesuèvre cherche le plus possible à se rendre disponible. Ainsi de Paris, il déclare qu'il est prêt à rejoindre les bateaux à Montrichard. Quelques jours plus tard, sa femme lui répond que Estienne Bénard est venu le demander mais qu'il a embauché un autre marinier à sa place. Une occasion de fret en fait perdre une autre. Les mariniens ne sont pas doués d'ubiquité. Il est cependant important que les voyages puissent se succéder les uns aux autres. Les rentrées d'argent du ménage en dépendent.

S'il est facile de trouver un avalage, il est difficile de trouver « un remontage ». Sur le Cher, le trafic est majoritairement à la baisse. Beaucoup de bateaux remontent à vide ; les sapines¹⁹, elles, restent en aval, sont « déchirées » ou réutilisées, en tant qu'allèges dans les trains de bateaux. Ceux qui reviennent chargés transportent surtout du sel ou de l'ardoise.

André Lesuèvre se loue à Nantes à des maîtres de Tours, Blois ou d'Orléans en partance pour l'amont. Sinon il revient par ses propres moyens, par bateau ou par la route, au gré des opportunités, pour reprendre une autre voiture.

Tout est mouvant. Les conditions météorologiques et hydrologiques, « le temps de vider », la vente de marchandise, le temps à recharger, les imprévus, tout rentre en ligne de compte. Il faut jongler avec tous ces paramètres. Cela demande une perpétuelle adaptation.

André est très encadré par sa femme.

Montrichard le 7 septembre 1843. « Voilla quatre mois que tu nest venus chez nous..., ce qui doit te faire panser à ton conte tu nas reçu que cinquante frant depuis ce temps la, dont tu as remis cinq frant a Nante pour ton maître il tetoit redus cent vingt frant de vieux [mieux?] puis quinze jour dun mois courant tu as fait lavalages du maître Léprent de huit à dix jour à rabattre sur les quinze jour du mois courant, sa doit faire encore trois cent quinze frant quil te sont redus, si je te mais tous cela cest que je ne sais pas

19. Bateaux en bois en sapin construits dans les parties amont de la Loire, de l'Allier et du Cher, d'où ils descendent du bois ou du charbon particulièrement.

contente qui mais laissé annaler sen rien, recrit moi si tu as payé à Monsieur Carré se chevron et une botte de latte qand on a racomodé notre maison car on me le demande et je croiyais que tu avois payais cela recrit moi desuite et tache de trouvé une occasion pour le plutot possible ».

La lettre est adressée « À Madame Pécheur à la Coche pour remettre a André Lesuèvre dans les bataux de monsieur Lorian Vaillant sur lile Carné à proche Pinbeuf département de la Loire Inférieure pressée . »

La réponse se fait par retour du courrier : « Ma chères amie, je te dirai que je tenvoy 140 francs par monsieur Félix Bigot maîtres marinier de Sel sur Cher et il aura la bonté de te les remaitres quand il va passer à Montrichard. »

Elle veille non seulement à ce que l'argent lui parvienne bien mais aussi à ce qu'il ne fasse pas d'imprudences. Ainsi lorsque, le 6 septembre 1852, il lui demande de lui envoyer de suite un extrait de naissance signé du maire, la réponse ne se fait pas attendre : le cousin Lolo, son frère Aimé lui ont dit que cette affaire pourrait lui poser un problème par la suite, sans doute craignent-ils qu'il soit enrôlé. Elle soupçonne un piège et refuse net. Nous, lecteurs, n'avons pas davantage d'explications. Lui assure qu'on ne prend pas pour être classés des hommes de son âge, qu'il y a bien des jeunes à enrôler. Il la rassure , « s'ils me disent que je ne peu pas travailler au port sans être classé je me rendrerai de suite à la maison ».

Le poids de l'absence

Les retards sont nombreux. Florella se plaint de ces absences qui s'allongent.

« Le père Versaille ma dit de tes nouvelle et il ma dit qui ne pensoit pas que tu serois pas de retour pour Carnaval mais je mennuie bien de ne pas te voir, je nai plus rien âte marquer, je finit en tembrassant de tout mon cœur ainsi que nos enfans je, suis pour la vie ta famme et amie. » Puis : « je me suis bien ennuiée les fêtes de Carnaval que tu ny soit pas ».

C'est pareil pour le jour de l'an, pour la St André, pour les premières Pâques²⁰ de la petite Florentine – celle-ci lui écrit que cela a été le plus beau jour de sa vie ; pour les vendanges, moment crucial de l'année, et tout ce qui rythme la vie à Montrichard. Les voyages s'enchaînent sans que André ne repasse forcément par Montrichard. Florella veille toujours à l'intendance.

20. Sa première communion a l'occasion de Pâques.



Montrichard, dessin 1849.

« Montrichard le 30 octobre 1848. Je commence a trouvé le temps bien long si vous pouveiz venir du coté de tour tu tacheres de menvoier tes afaire salles pour que je fasse la buée. »

Une autre fois, le 3 juin 1850, de Paris, André écrit : « nous panson partir devers la fin de la semène et nous panson arivé dans quinze jour chez nous, tache de me tenir des effet frait parceque je pance aller retrouver les bataux qu'il y â nante ».

Au cours des années, les lettres d'André et de leur fils s'espaçant, l'exaspération perce : « Vous êtes tout deux bien négligant pour mecrire comme si vous ne saviez pas ou est la maison, j'avais pourtans bien dit que je necrirai pas la première il faut si résoudre ». Transparaît aussi le regret d'être cantonnée à la sphère familiale. Les sentiments ne s'affichent pas dans les lettres, le ton est toujours très poli et l'intimité gardée.

La Loire impose son rythme

En hiver, le « vent de bise » contrarie souvent la marche des bateaux, la remontée s'éternise. Stoppé à La Chapelle-sur-Loire, Florella suggère à son mari de laisser là les bateaux pour « faire un petit tour » à Montrichard. De même, elle ne manque pas de s'étonner quand il fait un bon vent et qu'il n'est pas rentré alors que d'autres bateliers du Cher sont déjà de retour. Il n'est qu'à La Daguenière avec un vent de bise, lui répond-il. En décembre 1843, la Loire est sur le point d'être prise en glaces, André lui

écrit qu'ils sont prêts à « se mettre en garre »²¹ à La Chapelle-sur-Loire. Si le froid continue, je me rendrai passer l'hiver chez nous, ajoute-t-il.

La lenteur le désespère. Dans sa lettre du 21 septembre 1855, il indique que ses bateaux sont partis de Nantes depuis près de huit jours et qu'ils n'ont fait que 5 lieues (22 km), n'étant qu'au bourg du Cellier. Si le vent avait été favorable, il espérait bien être à Montrichard pour les vendanges. Il faut compter avec le brouillard et les périodes de manque d'eau ...

Le choléra et la guerre de Crimée

Le quotidien est traversé d'événements comme des coups de tonnerre.

Le 28 mai 1849, Florella annonce à son mari que le choléra est à Paris. Tout le monde se rappelle l'hécatombe de 1832 et la pandémie qui a touché le monde entier. Il lui répond le 11 juin, de Chantoceaux, qu'il y a aussi le choléra à Nantes mais qu'ils en sont heureusement partis.

Une autre source d'inquiétude pour le couple est le tirage au sort. Malchanceux, leur neveu Léandre Delahaye (le fils d'Élisa, la sœur de Florella) est le premier à être recruté alors que débute la guerre de Crimée. Leur fils André Ruppert - qui a aussi tiré un mauvais numéro – mais qui n'est mobilisé qu'en mai 1856, la guerre terminée, restera caserné dans l'hexagone²².

Nous ne refferons pas l'historique de la guerre de Crimée, guerre meurtrière, où 310 000 Français combattirent et où 100000 environ moururent²³, sans parler des autres nationalités.

Les lettres de Léandre Delahaye à ses oncle et tante témoignent du vécu des marins.

Léandre est envoyé à Toulon où les mobilisés attendent dans l'incertitude.

« Nous nous y ennuyons car tous les jours l'on nous dit vous embarqué demain et depuis deux mois c'est toujours la même chose. »

On veut les changer de vaisseau, du Diadème au vaisseau le Rhin, mais pas pour longtemps ; ils devraient passer sur la Frégate le Sané, d'autres leur disent qu'ils iront sur le Florus ou le Navarin qui a été lancé dernièrement. Ils ne connaissent pas non plus leur destination. Ils ont hâte de partir.

Dans l'attente, Léandre reste enfermé sur le Diadème²⁴ « car à toulon l'on ne peut pas sortir sans avoir ces pleine poche d'argent aussi je ne sors pas souvent car je n'en ait pas ». Sur le port, justement, les forçats proposent des objets, pas chers et curieux, de quoi faire de jolis cadeaux. Mais l'envoi coûte cher. Léandre fait cependant une exception pour Florentine, à qui il envoie une chaîne de ciseaux.

Le 6 août 1854, le neveu, du Diadème, annonce qu'ils doivent partir jeudi ou vendredi pour Gallipoli près du détroit des Dardanelles. « Mais je vous dirai que nous ne sommes pas encore habillé l'on doit nous habillé tous mardi prochain car il faut que nous le soyons tous jeudi par ordre du capitaine. Je vous dirai aussi que je travaille à la cambuse depuis huit jours pour distribué le pain et le vin mais si nous embarquons peut être je n'aurai pas la même place, quoiqu'elle ne soit pas bien avantageuse j'aurais été bien aise

21. Garre : abri généralement situé dans l'embouchure d'un petit affluent de la Loire.

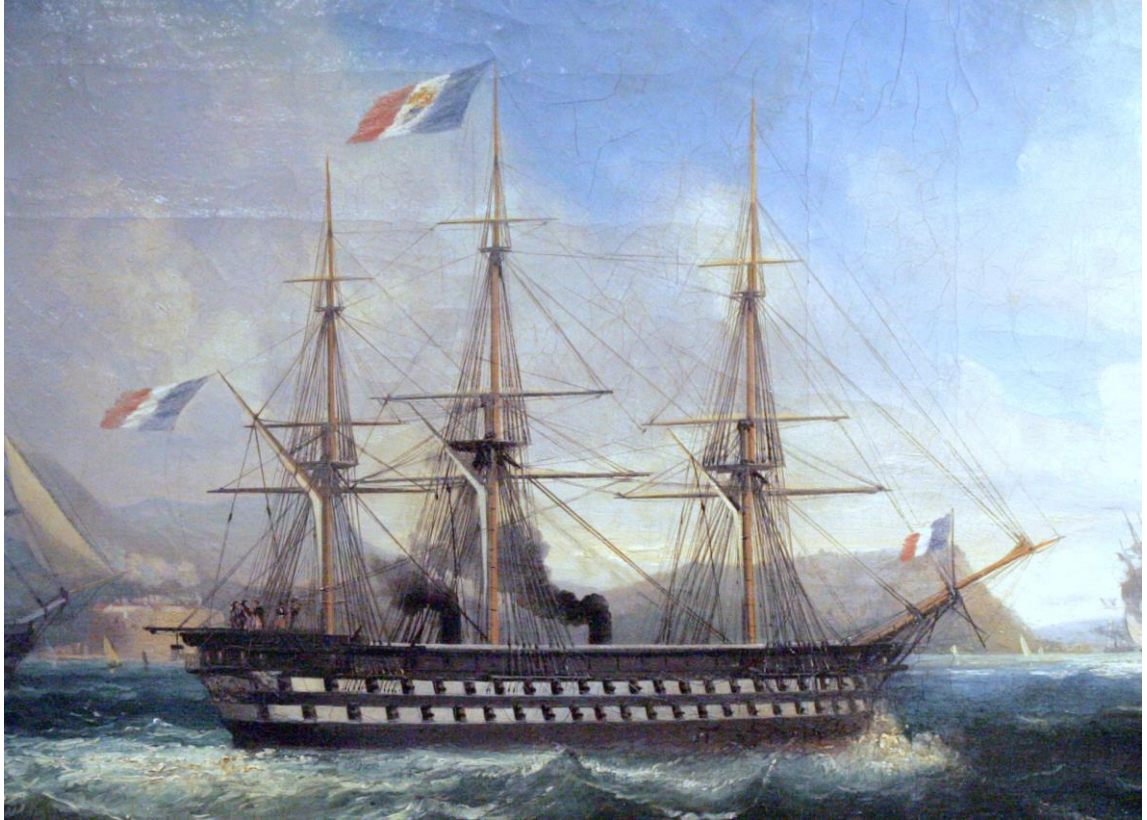
22. Se reporter à ses lettres qui décrivent l'ordinaire d'un soldat analysé par Claude Leymarios.

23. La guerre de Crimée, de 1853 à 1856, opposa l'Empire russe à la coalition formée de l'Empire ottoman, de la France, du Royaume-Uni et du royaume de Sardaigne.

24. Le Diadème est un vaisseau de 80 canons, en fin de course. Il est transformé en caserne flottante à Toulon en 1856-1868.

d'y resté car si l'on ne gagne pas plus que les autres l'on est moins maltraité et l'on ne boit pas d'eau. »

Aucune lettre ne nous est parvenue sur les combats. Pourtant, des lettres sont échangées car il dit en avoir reçu une de sa tante Céline le 29 avril 1854, étant à bord du Napoléon en rade de Constantinople, lui annonçant que André Ruppert a été pris pour le service.



Le Napoléon, musée de la Marine

Les nouvelles de la famille sont de la plus haute importance quel que soit l'éloignement. Il écrit à ses proches lors de son retour à Toulon le 26 juin 1856. Il est à bord de la Tisiphone, une corvette à vapeur.

« Je vous dirai aussi que je suis arrivé hier de Crimée avec trois cents passagers nous avons fait une bonne traversée nous avons appris en arrivant que le Rhône et la Loire étaient débordés et que l'inondation sur la Loire était plus grande qu'en 1846²⁵ et que le désastre de cette inondation était immense je vous prierai de me donner quelques détails de ces malheurs dans la réponse que vous allez m'envoyer. Je voudrais aussi bien connaître si la récolte de vin a bonne apparence et si le travail va bien. »

Il décrit l'ambiance sur place. « Les troupes reviennent de Crimée tous les jours les bâtiments de guerre et les transports arrivent en confusion, aussi Toulon et Marseille sont inondés de troupes. Je pense qu'avant peu les troupes qui restent en Crimée seront de retour en France et en sera fait de la Russie et de la Turquie car ce sont de mauvais pays nous pourrions dire que pour notre part nous en aurons assez fait et assez souffert l'hiver dernier. »

Alors qu'il est question de renvoyer des hommes à Constantinople, il réagit. « J'aurai

25. Léandre est bien informé. La crue de 1856 est montée encore plus haut que celle de 1846 et a fait des dégâts immenses. Il garde à l'esprit les événements qui touchent « le pays ».

été bien aise de ne plus retourner chez ces peuples la qui sont comme des sauvage, voila bientôt dix huit mois que j'y suis été pour la première fois et depuis ce temps je n'ai pas encore pu voir la figure d'une femme on, les voits ce promener ils ont la figure couvert d'un voile qui leur prend depuis le nez jusqu'au bas du cou et un autre voile depuis le desus du nez leur enveloppe tout la tête aussi je vous prie de croire que ses beaux avoir, a toute heures du jours vous les voyer monter dans leur mosquée et là il appelle mahomet qui leur a promis de descendre. Je crois qu'il peuvent attendre encore longtemps. »

Léandre Delahaye, sans toutefois repartir, reste mobilisé à Toulon. Joyeuse fin, il se marie le 24 avril 1860 avec Florentine, sa cousine. Il est marqué sur l'acte de mariage « congédié du service militaire, comme excusé ». Il exerce dès lors son métier de tonnelier.

Épilogue

En 1859, André Ruppert, alors grenadier dans les armées, fait une demande de congé, déposée en son nom auprès du préfet par le maire de Montrichard. Elle invoque « la faiblesse » d'André Lesuèvre père qui ne peut plus exercer son commerce et qui désire faire son partage. On peut faire le rapprochement avec la dernière lettre évoquant un transport qui date du 10 juin 1860. Le père aurait-il abandonné le métier à cause de l'âge comme cela est suggéré ? Ou bien par lassitude de cette vie itinérante ? Déjà des mariniers ont postulé à des postes d'éclusiers, plus stables, comme son frère Désiré à Thoré. Ou bien encore à cause du déclin de la navigation ? Les grandes crues de 1846, 1856, 1866 ont mis en avant d'autres priorités. Celui-ci s'accélère à avec le chemin de fer qui double la Loire d'Orléans à Nantes en 1851, et de la mise en service en 1869 de la ligne Tours-Vierzon. La rapidité et la régularité l'ont emporté.

Le 8 décembre 1874, l'ancien marinier obtient l'autorisation d'ouvrir un cabaret à son domicile, place du Grand marché. Cette reconversion n'a rien d'étonnante pour un propriétaire de vignes. À sa mort en 1875, sa femme reprend le commerce. Des factures, qui ont été conservées, témoignent qu'elle sert aussi dans son cabaret quantité d'eau-de-vie. Elle meurt en 1894 à l'âge vénérable de 84 ans.

Ces lettres permettent d'observer la vie de ce couple, d'un côté le marinier dans sa vie itinérante, de l'autre la femme restée à Montrichard, grande organisatrice, tour à tour comptable, communicante et intendante, pivot de la famille. L'un ne fonctionne pas sans l'autre. Ces lettres montrent deux sensibilités qui se croisent, sans nous livrer leur intimité. Elles nous touchent par leur grande simplicité.

André Ruppert Lesuèvre peintre en bâtiment

Lettres à mes parents (1853-1859)

Par Claude Leymarios

Pourquoi André et Florella ont-ils appelé leur fils André Ruppert, prénom très peu usité en France ? Rupert ou Ruppert est le prénom d'un saint évêque de Salzbourg (Allemagne) mort en 718. Il s'agit là de la forme germanique de Robert. On peut avancer une hypothèse. Le nom de jeune fille de sa mère est Robert. On conserve donc le souvenir de ce matronyme en le germanisant, ce qui implique qu'ils ont fait une recherche.

André Ruppert précède toujours sa signature par la fréquente formule « votre fils pour la vie », ou « votre fils tout dévoué pour la vie », « votre dévoué fils ». Il en est de même lorsqu'il s'adresse à sa sœur Florentine et qu'il signe « ton frère tout dévoué » ou « ton frère pour la vie ».

Mais avant d'aborder l'analyse des lettres d'André Ruppert, je voudrais dire quelques mots sur ce que j'appellerais des « doubles lettres ». Très fréquemment celui-ci, à la suite de la correspondance qu'il adresse à ses parents, ajoute un mot personnel destinée à sa sœur Florentine, qui reste sa confidente face à la gent féminine qu'il a fréquentée à Montrichard. De son côté, lorsqu'elle s'éveille à sa féminité, il tente de lui donner quelques conseils souvent maladroits mais toujours pleins de gentillesse et d'affection. On aurait pu imaginer que cette correspondance fasse l'objet d'envois séparés pour mieux garder entre eux leur évidente complicité. Il n'en est rien, ils n'ont rien à dissimuler, marquant ainsi la grande confiance qu'ils ont envers leurs parents et l'ouverture d'esprit qui règne dans cette famille. C'était nécessaire de le souligner.

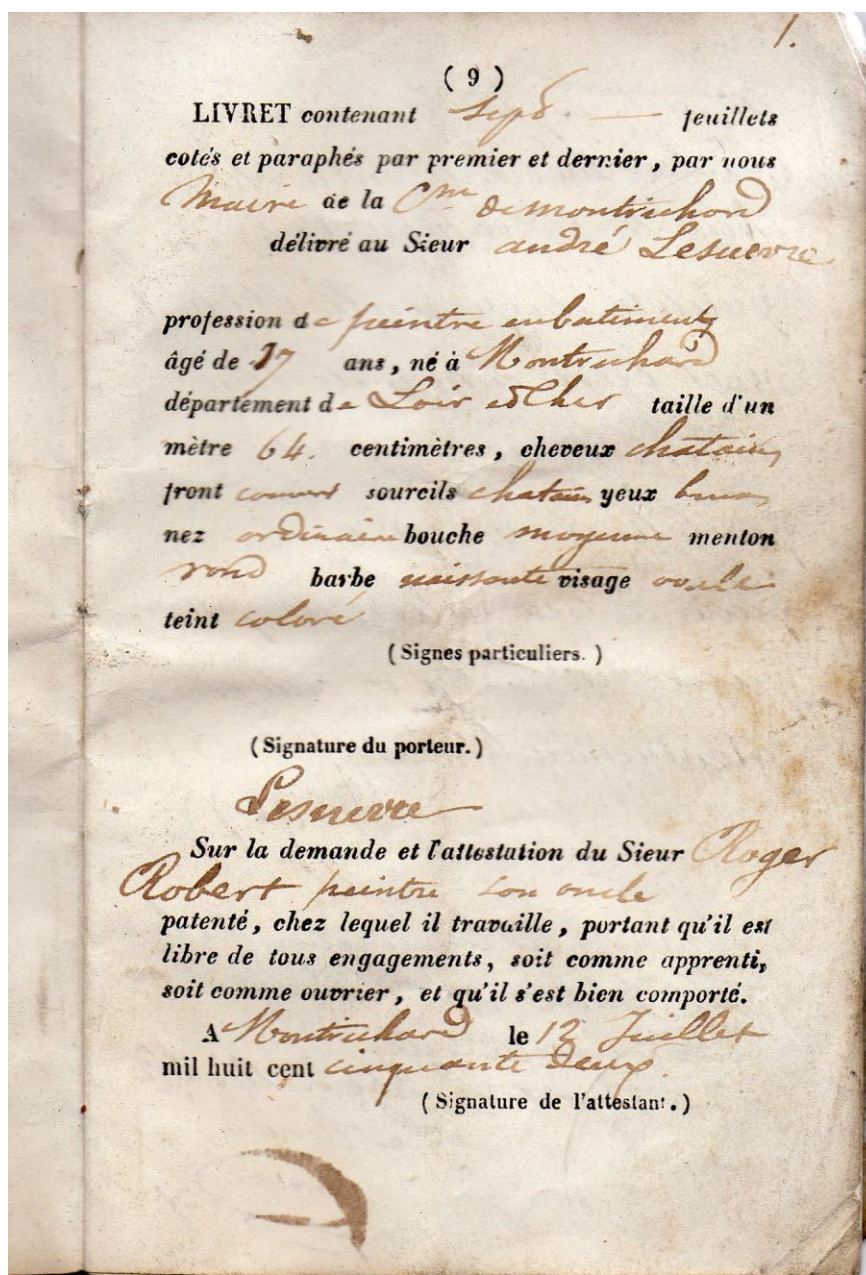
Les pérégrinations de ville en ville (de 1853 à 1855)

André Ruppert naît en 1835, Précédemment, depuis son aïeul François, il y a eu au moins quatre générations de voituriers par eau ou marinières, deux de ses oncles sont aussi marinières ; dans la famille de sa grand-mère paternelle, Marie Lotteau, les marinières sont également présents depuis plusieurs générations. À douze ans, à l'âge d'entrer en apprentissage, il opte pour un métier du bâtiment : peintre.

Nous sommes à la fin des années 1840 et le choix professionnel d'André Ruppert ne semble pas anodin. Ce sera d'ailleurs celui d'une grande partie des jeunes de sa génération, car l'avenir de marinier est devenu incertain, le métier arrivant sur son déclin, comme le souligne l'historien Yves Lecœur ²⁶ : « L'entretien et l'aménagement

²⁶ Yves Lecœur, « La Loire moyenne naviguée au XIX^e siècle : représentations, réglementation et aménagement », *VertigO* [En ligne], Hors-série 10 décembre 2011.

du fleuve n'ont pu enrayer le déclin de la marine de la Loire après 1850. Un déclin causé par l'amélioration des routes et l'extension du réseau ferroviaire. »
 Pourquoi ce choix de peintre en bâtiment ? Peut-être tout simplement parce que son oncle maternel, Jean Roger, qui a épousé Céline Robert, la sœur de sa mère, exerce ce métier, place du Commerce à Montrichard. On reste dans le milieu familial. André Ruppert entre en apprentissage, chez lui, le 6 décembre 1847, puis il poursuit durant deux ans comme ouvrier. Il a alors 17 ans et 3 mois et éprouve le besoin de voyager. Atavisme familial - son père, ses oncles sont des voyageurs par eau - ou simplement difficulté à se fixer ?



Le livret d'ouvrier était obligatoire. Il donnait le signalement physique de l'individu. Ici celui d'André Ruppert. Les employeurs y écrivaient leurs appréciations sur l'ouvrier et son travail.

Un faux départ ?

Ruppert quitte Montrichard pour Joué-lès-Tours le 12 juillet 1852, muni de son livret d'ouvrier que vient de lui délivrer la mairie. Il écrit à ses parents qu'il travaille chez Lallier peintre à Joué à une lieue de Tours sur la route de Tours à Chinon », un maître qui lui « promet de l'ouvrage pour l'hiver. Il leur demande de lui envoyer sa malle, précisant à sa mère les affaires de toilette qu'elle doit y joindre. Le jeune homme semble prendre un soin particulier de sa tenue. Dans sa réponse, Florella, sa mère, lui donne d'ultimes recommandations d'ordre ménager, « tu feras bien d'acheter une brosse et d'avoir bien soin de tes affaires ». Elle tient à ce que celui-ci conserve la bonne éducation qu'elle lui a donnée.

Il se plaît à Tours. Il raconte sa sortie du dimanche 19, « je te dirai que j'ai vue toutes les fêtes de Tours, la course et le combat naval sur la Loire c'était bien gentil ». Il s'agit vraisemblablement de la quintaine d'eau qui avait lieu tous les ans devant le quai de Saint-Cyr et dont l'origine pourrait être médiévale.

Le jeune homme reste à Joué-lès-Tours, chez Lallier jusqu'au 4 octobre 1852. Celui-ci lui délivre un certificat élogieux, « je né que des lou(a)nges a faire (sur) sont travaille et sa conduite ». Après un court séjour - 13 jours - à Tours chez Travaillart, il rentre au pays. Pourquoi rentre-t-il, puisqu'il a du travail et qu'il sait profiter des festivités qu'offre la ville de Tours ? Difficulté à quitter le logis familial ?

L'oncle Roger a dû embaucher un ouvrier après son départ et ne peut lui offrir de le reprendre à son service. C'est Constant Raquin fils, carrossier, Grande Rue à Montrichard qui l'embauche comme peintre en voitures (hippomobiles).

Le vrai départ

Le vrai départ ne se fera qu'après le 9 juin 1853, date à laquelle il quitte Raquin fils. Destination Nantes. Pourquoi ce choix ? Parce que c'est une grande ville et un port où son père escale souvent et où il retrouve l'ambiance du monde des marins qui a bercé son enfance. Il écrit à sa mère, « je te dirai que mon père est parti il y a mardi dernier quinze jours, il doit être du côté de Tours çu ce que M. Besnard mon di ». Il ajoute « mon père a laissé son gilet vert avec mes affaire ».

À Nantes, à partir du 10 juin 1853, il travaille chez quatre patrons différents : 23 jours chez Planté qu'il quitte pour aller chez Barillet : « Le nom de mon patron se nomme Barillet, au haut de la rue du Calvaire, il est bien gueillard et je ne sais pas si nous resterons longtemps ensemble ». Il y reste 20 jours. Après un autre séjour chez Riou, il est chez Gascard, peintre et vitrier, où il se blesse. Il déclare à ses parents le 18 septembre, « mon doit (doigt) est guéri et ne m'a pas empêché de travaillé cest le pouce de la main droite ». Ce patron « chez qui mon père m'a laissé et où je suis toujours me promet de l'ouvrage pour jusqu'au mois de mars ». Avec le nommé Gaspard, il y eut certainement des frictions comme le prouve un certificat d'une très grande sécheresse qu'il lui remet : « je serti que le nommé André (on le désigne simplement par son prénom) a travaillé che moi des 10 août 1853 jus que se jour en calité d'ouvrier peintre et vitraïé » (24 octobre 1853), et cet avertissement quelques jours plus tard à sa mère : « si mon père va à Nantes tu lui diras qui n'aille pas chez mon dernier patron, il me fait des tracasseries ».

Malgré le travail en perspective, André Ruppert quitte son patron dans le but d'aller à Bordeaux. Le 5 novembre, il explique les raisons de son départ et pourquoi il se retrouve à Jarnac, « il y aura mardi quinze jours que je suis parti de Nantes vu que je

men nuyais detre si longtemps dans un endroit [...] alors si men bete je devais partir le mercredi le lendemain, mais comme le bateau de Bordeaux avait changé son départ, et que je n'en savais rien alors je suis parti pour La Rochelle, j'ai passé à Rochefort et Saintes à Cognac et j'ai vu toutes ces villes qui m'ont fait plaisir et je n'ai pas pu me embaucher, alors je suis arrivé il y a huit jours et j'ai travaillé le lendemain ». À La Rochelle n'ayant pas trouvé d'embauche, il poursuit sa route et quitte cette ville le 26 octobre. Il arrive le 5 novembre à Jarnac. Il en est tout étonné, « je ne m'attendais pas à travailler dans cet endroit je pensais me rendre à Bordeaux vu que l'ouvrage il paraît y va bien ». Il est embauché le 30 par Ch. Lagrange. Cela semble rapide pour une distance de 90 km. Il a peut-être emprunté la Charente, « je te dirais que l'endroit est au si fort comme chez nous, mon patron a assés d'ouvrage comme ça ».

Malgré l'ouvrage annoncé, Lagrange l'a débauché « y a vendredi huit jours à cause du temps, il y a trois pouce de neige ». Il explique : « je suis passé à Angoulême et je suis à Libourne et il n'y a pas d'ouvrage ». Il fait de nouveau part de son désir d'aller à Bordeaux, « je n'en suis qu'à huit lieux, je resterai à Bordeaux d'ici que l'ouvrage aille, si il faisait beau peut être d'ici une quinzaine on travaillerait aux wagons pour le chemin de fer ». La ligne Paris-Bordeaux vient d'être inaugurée en 1853. Dès lors la ville se transforme autour du rail : création d'un nouveau quartier aux abords de la gare Saint-Jean, développement des activités liées à la production de matériel ferroviaire. Bordeaux ! Pour le jeune homme qui a près de 19 ans, cela ressemble à la « ville lumière ». Pourtant, il ne réalisera jamais son rêve, même si, dans une lettre du 30 décembre 1853, en post-scriptum, il donne son adresse : « Vous me ferez réponse de suite. L'adresse est à André Lesuèvre ouvrier peintre chez la mère Berthé, mère de l'Union, rue du Peuple, n°36 à Bordeaux ».

Ce n'est que début mai qu'il trouve un employeur, monsieur Desbaut, chez qui « les travaux sont bons ce n'est presque de l'ouvrage neuve en batisse ». Le métier est varié, mais il poursuit son rêve, « je n'espere pas rester plus de deux quinzaine maintenant, je partirai pour Bordeaux l'ouvrage va bien maintenant ». Néanmoins il reste un an chez celui-ci. Il ne se contente plus que de velléités de départ. Il « pensaient partir, mais mon patron était pressé il m'a décidé à rester un peu plus longtemps et comme je ne peu pas être mieux il ne me dit jamais rien au contraire il paye de temps en temps quelque bouteilles de bière ou café ». Il répond à ses parents, « comme vous m'avez engagé un peu à rester alors j'ai demandé à mon patron si c'était son idée de me garder, il m'a répondu que temps qu'il y aurait de l'ouvrage il ne me mettrait pas à la porte ». Il quitte Desbaut fin mai. Celui-ci « certifie que le nommé Lesuèvre a travaillé chez moi l'espace d'un an et qui s'est très bien conduit ». Il remonte vers le nord pour s'arrêter à Chalais, chez le peintre L. Menard, où il reste jusqu'au 30 décembre 1855.

Il lui est bien venu une « dernière folie de voyage ». Dans une lettre postée de Libourne le 11 février 1855, il annonce, « je ne sais pas si je part si je m'arrêterai à Bordeaux ou si je filerai du côté de Marseille, si j'entreprend la route faudra pas mamuser parce que j'aurai du chemin à faire dans un années ». Le 30 mars, il se range à l'avis de sa mère qui a dû l'engager à la modération, « je n'irai pas à Marseille maintenant j'ai réfléchi que pour y aller c'était trop de chemin à faire dans un an », ajoutant, « après mon tirage j'aurai le temps de voyager si je ne tombe pas au sort ». Nous verrons que malheureusement ce ne fut pas le cas : il sera conscrit.

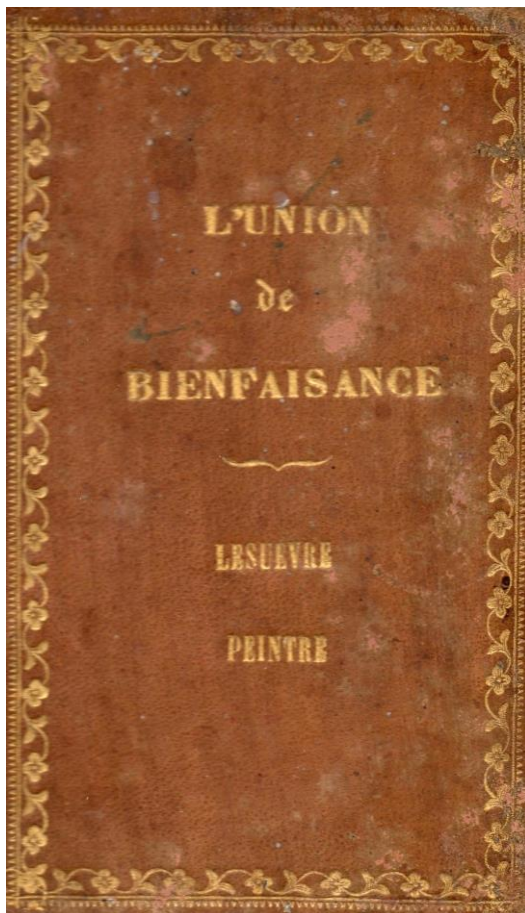
Lorsque sa mère lui conseille de partir assez tôt pour Montrichard, alors que le tirage au sort approche, il répond : « tu me dit que tu ne voudrais pas que j'attende l'hiver pour

m'en aller, mais quand je partirai de Chalais j'arriverai le même jour chez nous par le chemin de fer ». Il prend donc le train qui est si rapide. Son dernier employeur lui délivre un certificat élogieux : « je certifie que le sieur Lesueur a travaillé l'espace de sept mois chez moi et qu'il s'y est très bien comporté en foi de quoi je lui délivre le présent pour lui valoir et lui servir aus besion, Chalais le 30 x^{bre} 1855, L. Menard ».

L'adhésion à l'Union de Bienfaisance

André Rupert ne fait pas partie d'un compagnonnage. Malgré la loi Le Chapelier, qui interdit toute corporation, les compagnonnages ont traversé la Révolution. Dans la seconde partie du XIX^e siècle, ils perdent de leur importance et beaucoup d'ouvriers adhèrent plus volontiers à des mutuelles, nouvelles formes d'entraide.

C'est à Nantes, le 3 juillet 1853, qu'André Ruppert Lesuèvre adhère à l'Union, de Bienfaisance, adhésion signée du président St Bochereuil (?), du secrétaire Belloge Auguste, du trésorier Pigeonneau et du syndic Godefroy. Il reçoit son livret sur la couverture duquel son nom LESUEVRE et sa profession PEINTRE, figurent en lettres dorées.



Le livret de l'Union de Bienfaisance de André Ruppert

L'Union de Bienfaisance est née de la loi du 15 juin 1850 créant des Sociétés mutualistes ou Sociétés de Secours Mutuel, ancêtres de nos mutuelles. Elle se donne les buts suivants. L'ouvrier, appelé par état à quitter le lieu de sa naissance pour s'instruire professionnellement et acquérir l'expérience nécessaire à son industrie, a besoin, pour

voyager et parcourir les contrées qui lui sont inconnues et où il est inconnu, d'aide et d'appui. C'est donc afin de s'instruire, se secourir et se protéger mutuellement en cas de maladie, de chômages et de privations de toute nature, que les Sociétaires de l'Union ont institué cette Société et promis fidélité à leur règlement.

L'article 1 stipule que « pour être admis dans la Société, il faut être ouvrier célibataire, âgé de seize ans au moins et de trente-cinq ans au plus, sain de corps et d'esprit, de bonne vie et mœurs, porteur d'un livret prescrit par la loi, et des papiers en règle ». Comme chez les compagnons du Tour de France, les ouvriers, adhérents de l'Union de Bienfaisance, se réfèrent à la mère, celle qui tient la maison d'accueil, nommée par les compagnons, celle qui apporte son soutien et son aide aux jeunes ouvriers, qui entreprend même diverses démarches pour eux, allant jusqu'à gérer leur budget. La mère est très respectée et tout manquement à son égard est puni. Ainsi, dans l'adresse que l'ouvrier peintre donne à Bordeaux, il mentionne « la mère Berthé, mère de l'Union ».

À Libourne, le 4 décembre 1854 il est nommé syndic de l'Union de la Bienfaisance, D'après l'article 34, du titre IV du règlement intérieur de l'Union, les syndics sont chargés, chacun leur semaine, de placer les ouvriers sans travail [...] Ils lèvent les acquits de ceux qui sortent d'ateliers, reçoivent les demandes d'ouvriers et les inscrivent par ordre sur un registre à ce destiné [...] sur l'ordre du Président de la Société, ils se transportent auprès des malades.

Il est remercié comme syndic le 5 juillet 1855, ayant rempli ses obligations « avec zèle et probité ». Ce document est daté du 26 février 1856 et signé, à Libourne, par le président Rousset et le secrétaire Chambon. Le lendemain, à Tours, André Ruppert Lesuèvre est radié de l'Union de Bienfaisance pour « cause militaire ». L'acte est signé du trésorier Serpin, du secrétaire Oulivet et du syndic Geoffroy.

Résumons

Nous avons pu retracer, à travers la correspondance qu'il échange avec ses parents et ses différents livrets professionnels, la carrière d'André Ruppert Lesuèvre, ouvrier peintre en bâtiments. Cette correspondance nous apporte des enseignements intéressants sur le caractère du jeune homme.

Pour se former professionnellement, il a décidé de voyager et de se mettre au service de différents patrons pour en tirer une expérience. Il adhère à la Société de Bienfaisance l'Union qui réunit des ouvriers. Il va de l'un à l'autre, embauché ou débauché, en fonction du travail disponible. Il suit aussi ses désirs de mobilité.

Après trois années d'apprentissage chez son oncle Roger Robert, à Montrichard, suivies par dix huit mois comme ouvrier, il va, entre juillet 1852 et décembre 1855, changer dix fois de patron, séjournant neuf jours chez l'un, douze jours chez l'autre. À Nantes il ne fait pas moins de quatre employeurs en à peine cinq mois. En Charente, dans les différentes villes où il séjourne, Jarnac, Libourne, Chalais, il se stabilise : un an à Libourne, sept mois à Chalais qu'il quitte pour le tirage au sort marquant, ou non, le départ au régiment. Le tirage ne lui est pas favorable et il est appelé sous les drapeaux.

Notons qu'il n'a pas de mal à retrouver du travail. Comme il le dit souvent, « il y a de l'ouvrage » - vieille formule encore usitée au milieu du XX^e siècle. De nos jours, on parle de « travail » et non « d'ouvrage ». À la fin de l'année 1852, il connaît trois mois d'inactivité, au cours desquels aucune correspondance n'est échangée, car il doit être à

Montrichard où il retrouve du travail au début de l'année 1853.

Plus étranges sont ces presque six mois d'inactivité, du 23 décembre 1853 à début mai 1854, passés à Libourne. Il a quitté son emploi à Jarnac et il est immédiatement parti pour Libourne. Dans son livre de sociétaire, document précieux, figure, sous forme de passeport, tous les déplacements qu'il effectue. Ceux-ci sont visés par le maire ou la gendarmerie. Mais tous ont-ils été bien notés ? Le 28 février 1856, il quitte officiellement Libourne pour Tours.

Or, sur son livret d'ouvrier, L. Ménard, de Chalais, indique qu'il a travaillé chez lui durant sept mois jusqu'à la fin de l'année 1855, ce qui est certifié par la mairie. Il est possible qu'il ait aussi travaillé à Libourne entre fin décembre 1853 et fin mai 1854, ce que confirme une lettre du 28 mars 1854 dans laquelle il écrit que « l'ouvrage va assez bien tous à l'heure et pense que ça continuera maintenant ». Et le 4 mai, il indique, « les travaux sont bons, ce n'est presque de l'ouvrage neuve en batisse ».

L'objectif de André Ruppert c'est d'aller travailler à Bordeaux, cela revient comme un leitmotiv tout au long de sa correspondance à ses parents. Y serait-il arrivé si le 26 février 1856 il est obligé de quitter Libourne pour Tours, puis Montrichard où l'attend la conscription ?

Les années d'armée (de 1856 à 1859)

C'est le jeudi 1^{er} mai 1856 qu'André Ruppert arrive à Digne où il est incorporé dans le 6^e régiment de ligne²⁷. Dans la première lettre qu'il écrit à ses parents, datée du mardi 3 juin 1856, il fait part de sa découverte de la vie militaire. C'est la période des classes, l'apprentissage pour lui de la discipline. Il évoque la fatigue des premiers jours où il commence à monter la garde, la nourriture qui est mauvaise et insuffisante, « quelque fois on a pas une part de viande par jour et de la salle viande, la soupe c'est comme de l'eau chaude ». Quant au vin, on ne peut se le procurer qu'avec de l'argent personnel, car la solde de « 3 sous tous les cinq jours » ne permet que d'acheter les produits nécessaires pour entretenir armes et « fourniement ».

Lui, qui n'a jamais vu la montagne, fait part de son étonnement sur « ce pays bien chaud et l'on voit de la neige sur les montagnes, comme en plein hiver ». Enfin, il évoque un pays où « les habitants ne regarde guère les militaires », et où, s'il y a des auberges, il n'y a pas de bal.

Pour tenter d'échapper un peu à cette vie militaire, il envisage d'entrer dans la musique du régiment, mais se heurte à un problème financier. En effet les musiciens doivent acheter leur propre instrument et le cornet à piston qu'il souhaite acquérir coûte 60 francs. Il se tourne vers ses parents avec beaucoup de réserve. Il écrit à sa sœur Florentine à propos de sa mère, « quelle ne fasse rien contre ses idées même je l'engage

27. Le 6^e régiment de ligne, est l'héritier du régiment d'Armagnac, créé sous l'ancien régime en 1776. Il est ainsi dénommé en 1791. À la Restauration, en 1814, il devient régiment de Berri, pour être renommé en 1815, durant les Cent Jours, 6^e régiment d'Infanterie de ligne.

Lors du coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte du 2 décembre 1851, il intervint dans le Var en dispersant les colonnes républicaines mal armées. Un bataillon fut engagé dans la guerre de Crimée de 1854 à 1856 et s'illustra au siège de Sébastopol. Le drapeau tricolore était surchargé des emblèmes bonapartistes, doublés dans le bleu et le rouge : la couronne impériale, le N dans une couronne de laurier et l'aigle royal. Sur le fond blanc, le 6^e (numéro du régiment) dans une couronne de laurier. Sur l'ensemble l'inscription « *L'empereur Napoléon III au 6^e Régiment d'Infanterie de Ligne* ». La hampe était surmontée de l'aigle impérial.

pas si elle voyait que ça la genait au sujet de l'instrument ».

Enfin, après avoir donné des nouvelles de ses amis, incorporés comme lui au 6^e régiment de ligne, il indique que le bataillon, parti en Crimée, doit rentrer en France et qu'il sera dirigé sur Paris.

À propos de cette guerre de Crimée, deux lettres, envoyées par son cousin germain, François Léandre Lahaye aux parents d'André Ruppert, sont intéressantes. Celui-ci, versé dans la marine, a fait partie de cette expédition en Crimée où il est resté dix huit mois. Toutes les deux écrites de Toulon, l'une, non datée, qui doit être du début de l'année 1855, avant son départ, et l'autre du 26 juin 1856, alors qu'il vient de rentrer de Crimée. Les troupes qui « revienne de Crimée tous les jours, les bâtiments de guerre et les transports arive en confusion, aussi Toulon et Marseille sont inondé de troupe ». C'est à Constantinople, en mai 1856, qu'il apprend le départ d'André Ruppert pour le régiment.

La description que François Léandre donne de la Crimée est sans complaisance. Il parle d'un pays de « sauvage » où il n'y a jamais vu, en 18 mois de séjour, « la figure d'une femme, on les voits ce promener, ils ont la figure couvert d'un voile qui leur prend depuis le nez jusqu'au bas du cou, et un autre voile par dessus du nez qui leur enveloppe toute la tête ».

Léandre fait allusion à un second départ pour Constantinople, qui n'aura pas lieu, la paix étant signée. Il se marie le 24 avril 1860 avec Florentine, la sœur d'André Ruppert, et, sur l'acte, il est indiqué qu'il est congédié du service militaire, « comme excusé ».

Le 23 juillet, ses classes terminées, André Ruppert part avec ses camarades pour Lyon, où ils doivent retrouver le bataillon rentré de Crimée. Trois jours plus tôt, dans une lettre à ses parents, il évoque ce voyage qui représente douze jours de marche avec le sac à dos et le fusil, et qui le soucie car il n'est pas un bon marcheur. Le 3 août ils sont à Lyon. Un voyage qui donne une idée des conditions de déplacement des troupes en ce milieu du XIX^e siècle, « il n'y a pas de jours où nous n'avons pas mouillé notre chemise comme de l'eau, car nous avons fait jusqu'à quarante quatre kilomètres le sac sur le dos, le fusil et tout l'équipement pardessus le marché, il nous fallait coucher dans le foin tout habiller, pensez comme l'on peut ce reposer, et partir tous les jours à minuit et une heure du matin pour éviter la forte chaleur ». On peut retracer l'itinéraire suivi, car il fait allusion à deux belles villes qu'il a admirées : Grenoble et Vienne. Un trajet, entre Digne et Lyon d'environ 290 kilomètres, soit, en douze jours, des étapes moyennes de 24 kilomètres, distance certainement réduite dans les secteurs de haute montagne.

ARRANGEMENT DES EFFETS DANS UNE REVUE DE DÉTAIL.

- A. Place de l'homme.
 B. Fusil pour aligner les effets.
 C. Sac à terre, la palette retournée, le dessous du sac à hauteur du talon de la brosse.

EFFETS SUR LE SAC.

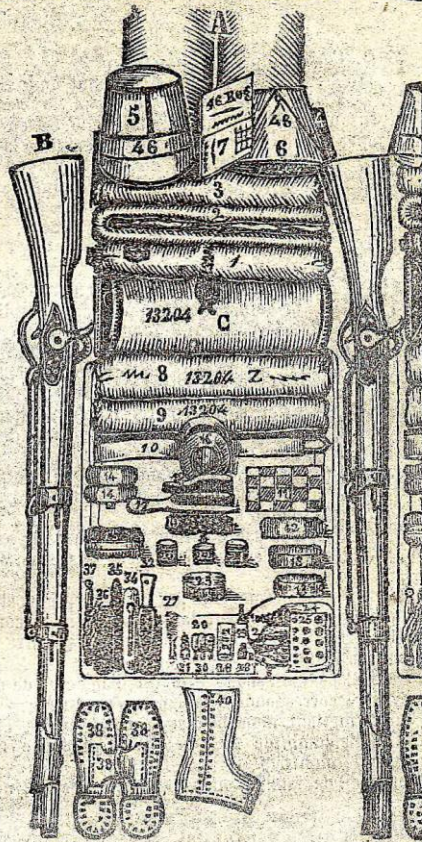
1. Habit ou tunique.
2. Pantalon.
3. Capote ou veste.
4. Etui de capote.
5. Bonnet de police.
6. Coiffe à shako.
7. Livret.

SUR LE MOUCHOIR.

8. Chemise.
9. Caleçon.
10. Col.
11. Mouchoir.
12. Coudre-giberne.
13. Gants.
14. Guêtres en toile.
15. Calotte en coton.

PETITE MONTURE.

16. Glace.
17. Brosse à tête.
18. Peigne.
19. Clous à souliers.
20. Boîte à graisse.
21. Boîte à cirage.
22. Boîte à tripoli.
23. Savon.
24. Trousse garnie.
25. Boutons de recham.
26. Pièce graisse.
27. Brosse douce.
28. Boîte d'armes et huilier.
29. Bouchon de fusil.
30. Pièces d'armes.
31. Tire-balles.
32. Brosse à souliers.
33. Brosse à lustrer.
34. Patience.
35. Brosse à patience.
36. Brosse à habits.
37. Martinet.
38. Souliers.
39. Sous-pieds de rech.
40. Guêtres de cuir.



ARRANGEMENT DES EFFETS DANS LE SAC.

- 1 Les chemises roulées au fond du sac.
- 2 Les guêtres, gants, calottes, mouchoirs.
- 3 La trousse, les brosses à habits et à patience, etc.
- 4 Les souliers, les semelles en hauteur et les talons vers les côtés du sac.
- 5 Les brosses grasses dans les souliers.
- 6 Le col et la patience à plat sur la planchette supérieure du sac, entre les deux sanglons.
- 7 Le bonnet de police sous la palette.
- 8 Le livret dans la poche du sac.
- 9 La capote ou tunique dans l'étui sur le sac.

Comment faire son sac (dans le carnet militaire)

Une idée des distances

Durant son service militaire, André Ruppert Lesuèvre effectue, avec son régiment, trois longs trajets qui le mèneront de Digne à Lyon, puis dans la région parisienne et, enfin, à Sedan. On peut retracer chacun d'eux effectués à des périodes différentes et donc, dans des conditions climatiques variées.

- Digne-Lyon, fin juillet, en forte chaleur. Un parcours en secteur montagneux jusqu'à Grenoble : Sisteron, Aspres-sur-Buech, Grenoble, puis moyenne montagne et vallée du Rhône : Voreppe, Moirans, Rives, Saint-Étienne de Saint Geoirs, Beaurepaire, Vienne et Lyon. 286 km en 12 jours.

- Lyon-Vincennes, en décembre dans le froid et sans doute l'humidité. Un itinéraire, certainement proche du tracé de la route nationale n°6. Un parcours de près de 450 km effectué en une vingtaine de jours.

- Paris-Sedan, en octobre, sur un itinéraire passant par Meaux, La Ferté-sous-Jouarre, Château-Thierry, Reims, Mézière et Sedan : 60 lieues (soit 290 km) effectuées en une douzaine de jours.

On estime que les soldats transportaient sur leur dos, avec l'armement, entre 30 à 35 kg.

La troupe est provisoirement casernée dans le fort Serin, à une demi- lieue de Lyon, avant d'être rapidement logée dans le fort de Saint Irénée, dans le 5^e arrondissement de Lyon. Le commandant de la 6^e division militaire est le maréchal Boniface de Castellane, la terreur des soldats à qui il impose des manœuvres permanentes et pénibles, avec l'obligation de monter la garde sac au dos. Heureusement, Lyon n'est qu'un court passage dans la vie d'André Ruppert ; arrivé début août 1856, il en repart en décembre de la même année pour Paris et le fort de Vincennes. Il séjourne deux ans à Paris, au cours desquels il change quatre fois de casernements. Si le fort de Vincennes est de construction récente, il n'en va pas de même de la caserne de la Courtille datant de la fin de l'Ancien Régime, « nous ne sommes pas bien casernés et surtout nous avons de mauvaises eau qui nous donne de colique qui se pose là. Je pense que ça durera pas longtemps », écrit-il. C'est dans ces conditions qu'il tombe malade et est hospitalisé au Val de Grâce, où il se plaint de la nourriture, « on ne donne pas beaucoup a manger ».

Les différents casernements d'André Ruppert

Caserne de Digne- 01/05/1856 – 23/07/1856

Lyon, caserne Serin- 03/08/1856 - ?/09/1856

Lyon, fort Saint Irénée - ?/09/1856 - ?/12/1856

Paris, fort de Vincennes – 30/12/1856 - ?/07/1857

Paris, caserne de la Courtille - ?/07/1857 - ?/12/1857

Paris, séjour à l'hôpital du Val de Grâce -02/09/1857 -18/10/1857

Paris, fort de Bicêtre- ?/12/1857 - ?/06/1858

Paris, caserne de Reuilly - ?/06/1858 - ?/11/1858

Sedan, caserne du Ménil - ?/11/1858 - ?/10/1859

André Ruppert avait espéré à Digne entrer dans la musique du régiment pour échapper au dur quotidien de la vie d'homme de troupe. De même à Paris, il se fait affecter « à la salle » de la caserne de la Courtille, c'est-à-dire à la salle militaire ou salle d'armes, où il échappe à un certain nombre de corvées, « je suis toujours employé a la salle d'armes et je n'en suis pas fâché car je te promet qu'il fait bien froid pour monter la garde et coucher sur la planche toute les deux nuits ». Il profite de son séjour parisien pour visiter parents et amis de sa famille.

Sedan sera sa dernière étape avant le retour à la vie civile. À peine arrivé, il regrette déjà le séjour parisien car si « la ville est assez gentil, il n'y a pas d'amusement ». Les conditions de logement sont déplorables au début et l'hygiène reste précaire, la teigne est très présente parmi les hommes de troupe. Lui-même a eu des « frons » (furoncles) à deux reprises.

Il conserve son poste à la salle d'armes et est même nommé caporal « sans m'y attendre ». Lorsque son régiment part le 15 juin 1859 pour le camp d'Essaut, près de Boulogne, il est versé au 4^e bataillon et reste à Sedan, parce qu'il est « employé à la salle d'armes ».

André Ruppert, à travers ses lettres, nous livre une description réaliste de la condition militaire au milieu du XIX^e siècle. Une vie rude faite de longs déplacements par tous les

temps, avec un lourd équipement, des conditions d'hébergement précaires, dans des casernes vétustes où l'hygiène n'existe pas et où la nourriture est assez sommaire. Malgré cela, il se verrait bien partir en Italie, à la suite de la déclaration de la guerre au royaume de Sardaigne en 1859, mais il y renoncera pour obéir à sa mère, « tu me parle si je crains d'aller en Italie pour moi ça me ferait bien plaisir, mais pour vous je préfère restait ».

André Ruppert échange également avec ses parents sur le thème de la conscription, que la loi Jourdan, du 5 septembre 1798, a rendu « universelle et obligatoire » pour les hommes de nationalité française ayant entre 20 et 25 ans. Cette première conscription est décrétée pour une durée de cinq ans, portée ensuite à huit ans, elle sera ramenée à sept ans à l'époque où André Ruppert fait son service militaire. Le remplacement, institué en 1803, fait place, en 1855, à l'exonération qui permet de s'affranchir du service militaire par un versement à une caisse de dotation à l'armée destinée à financer les retraites militaires. André Ruppert y songe, et ses parents aussi, il parle d'une somme de 1800 francs pour le gouvernement. Nous sommes en 1856 et il pense que *l'an prochain ce sera des marchands d'hommes, alors ce sera meilleur marché*. Le retour au système de remplacement se fera en 1868.

André Ruppert ne reste qu'environ trois ans sous les drapeaux. En juillet 1859, il écrit qu'il « pense que d'ici trois à quatre mois partir chez nous car maintenant que la paix est signée (il s'agit de la paix du 12 juillet 1859, mettant fin à la guerre en Italie), on parle de renvoyer les classes et je pense que la mienne en fera partie ». Il rentre à Montrichard à la fin de l'année 1859.

Le jeune homme est sensible aux paysages qu'il découvre. Il les évoque. À Digne, ce sont les montagnes couvertes de neige au mois de mai, en cours de route, entre Digne et Lyon, il prend le temps d'admirer les villes de Grenoble et de Vienne qu'il traverse. À Paris, près du fort de Bicêtre, ce sont les boutiques de souvenirs, baraquements en bois sur les boulevards, qui retiennent son attention. Dès son arrivée à Sedan, il fait une escapade en Belgique où il découvre que les habitants parlent couramment le français. Quant à la ville de Sedan, elle est « assez gentil », mais il regrette Paris. Il note qu'il y a beaucoup de fabriques de draps. C'est la grande industrie de la ville.

Cette correspondance est malheureusement à sens unique. Seules deux lettres de Florella à son fils, pour la période militaire, ont été conservées. Elle reste très précieuse par la description, au plus près, de la condition militaire au milieu du XIX^e siècle.

Thèmes récurrents chez André Ruppert : le vin et les demoiselles

Deux thèmes reviennent dans la correspondance d'André Ruppert : la vigne et le vin d'une part, les demoiselles de l'autre.

André Lesuèvre et sa femme Florella possèdent une vigne et un morceau de terrain, avec des arbres fruitiers, où ils cultivent des légumes, compléments indispensables. André Ruppert a donc participé, dans sa jeunesse, au travail de la vigne et surtout à celui des vendanges qu'il évoque fréquemment dans ses lettres à ses parents à l'approche de celles-ci, alors qu'il se trouve loin du domicile familial. Regrettant de ne pouvoir venir, il conseille sa mère, surtout lorsqu'elle est seule : « vous ferez bien de vendanger de suite », lui écrit-il en septembre 1852, « vous prendrai du monde pour vous aidé car vous ne pouvez pas porter sa vous-même » (il alterne indifféremment tutoiement et

vouvoiement). 1852 ! C'est la première année où il est absent de Montrichard. L'année suivante, il s'enquiert pour savoir comment sera la récolte. Il espère obtenir une permission pour les vendanges de 1857 mais il est hospitalisé : « je pensaient partir dans les jours où je suis tomber malade ». L'année suivante, la permission déposée lui est refusée, le régiment partant pour Sedan. Finalement, depuis son départ de Montrichard en 1852, il lui faudra attendre sa démobilisation. Dans sa dernière lettre du 16 septembre 1859, il écrit : « je serais bien content de retourner auprès de vous [...] je voudrais bien vous aider à faire vendange ».

Dans une lettre de mai 1854, André Ruppert évoque le jardin demandant s'il « est en bon état et si son] pesché à des pesches ». En juillet 1857, il demande si « la moisson est belle, ainsi que les vignes et si nos petits cerisiers ont beaucoup de cerises ».

Au XIX^e siècle, le vignoble de Montrichard fait partie de l'ensemble du vignoble de la vallée du Cher qui connaîtra deux siècles d'une période faste avant de subir les atteintes de l'oïdium vers 1850, du mildiou en 1880 et surtout du phylloxera en 1883. Une enquête diligentée en 1804 par le préfet de Loir-et-Cher sur les « Cépages du département de Loir-et-Cher », indique que la vigne est très présente dans le canton. Elle produit des vins de qualité (vins de Cahors - encore dénommés caux ou côt-, le meilleur cépage devant le lignage et le grolleau), destinés à la consommation locale, mais également à l'exportation principalement vers Paris. Ces cépages montrichardais sont assimilés à des cépages tourangeaux, mais ils restent d'une qualité toute relative.

Fils de marinier, mais également enfant d'un pays de vignoble, le jeune homme apprécie les bons vins. Tout au long de ses pérégrinations professionnelles ou militaires il fait de multiples allusions à la qualité, voire la quantité du vin qui accompagnera les repas. Il en parle fréquemment dans sa correspondance, il a même emporté dans sa malle « trois bouteilles [qui] sont chez le père Guérin » (à Nantes). À Libourne, il y a beaucoup de blé et des fruits en masse, mais peu de vin. Il donne aussi des prix : 12 sous le litre à Nantes, 10 sous à Jarnac, mais 14 sous à Libourne ou à Chalais, alors « on boit plus souvent de l'eau que du vin ». Il demande que son grand-père lui conserve « quelques vieilles bouteilles de vin à son arrivée ».

En arrivant au régiment, André Ruppert découvre que le vin n'est pas à l'ordinaire du soldat. Il écrit que « le vin que l'on boit [c'est] avec de l'argent que vous envoyez ». Seuls ceux qui participent à de grandes parades ont droit, à cette occasion, à un demi-litre de vin. Ce fut le cas pour André Ruppert qui, le premier janvier 1857, écrit à ses parents qu'ils ont « passer la revue de l'Empereur, il y a à peu près quinze jours et nous avons eu chacun un demi-litre de vin le soir ». Le 6 mai suivant, il assiste à la revue que Napoléon III donne en l'honneur du prince Constantin de Russie. Il en fait une description : ce sont d'abord les cent mille hommes de troupe, « partis à huit heures du matin, sac au dos, en grande tenue », puis les officiels autour de Napoléon III, « le prince russe, les maréchaux et généraux et sa Majesté l'Impératrice et des dames de la Cour ». La foule était immense. Mais la journée fut rude pour les soldats qui ont « gardé le sac douze heures sur le dos » mais ils ont été récompensés par « un demi litre de vin chacun et double ration de viande le matin ». Un tableau du peintre Théodore Jung (1803-1865), qui représente Napoléon III passant en revue les troupes sur le Champ de Mars, permet de se faire une idée du décorum déployé lors de ces manifestations.

Bière ou vin ? À Libourne, il trouvait Desbaut, son patron, sympathique car « il paye de

temps en temps quelques bouteilles de bière au café ». Si la bière ne le gêne pas c'est qu'il y a en Charente aussi du vin. Il en est autrement à Sedan, en 1858, dans une ville « où il n'y a pas de vin à boire, c'est rien que de la bière », et il ajoute, « le vin vaux 1 franc le litre et il n'y a pas moyen d'en boire ». Enfin, dans une de ses dernières lettres, il dit à ses parents qu'il commence à s'ennuyer loin d'eux et « puis de ne pas pouvoir boire de vin, car il est trop cher ». Il déclare même en juillet 1859 que s'il se sent faible, c'est à cause de « cette bière que l'on boit qui fait cela [...alors que] avec un peu de vin suffirait pour me rétablir entièrement ». La démobilisation est proche pour lui, il ne tardera pas à retrouver les siens et le bon vin du vignoble de Montrichard.

L'autre thème récurrent dans la correspondance de André Ruppert, pourrait simplement s'appeler « Les demoiselles de Montrichard ». À chacune des lettres à ses parents, il ajoute un petit mot pour sa sœur Florentine, de plus de quatre ans sa cadette, mais qu'il prend pour confidente « pour ses affaires de cœur ». En effet, il attache beaucoup d'importance à ses connaissances féminines montrichardaises qu'il désigne nommément : « tu feras bien des compliments à Isabelle Daubron et tu l'embrasseras pour moi, ainsi qu'à toute les demoiselles qui te demanderont des nouvelles de moi » (Libourne, 1855). Isabelle Daubron est la fille d'un maçon qui demeure au 10, place du Grand Marché, alors que la famille Lesuèvre habite au 7. Mais Isabelle, cette amie d'enfance, épousera, en juillet 1859, Pierre Jean Douineau, serrurier. En juin 1856, se sont Adèle Ouvray (parfois écrit Auvray) et Agathe Morcelet qui occupent son esprit, à qui il demande à Florentine de leur faire ses compliments, ajoutant, « tu me diras, sur la réponse, si elle t'as dit quelle que chose à mon sujet ». Ces demoiselles semblent lui tenir à cœur, surtout Adèle, Agathe étant rapidement remplacée par Angeline Mornard. Il voudrait bien être là « pour pouvoir danser quelque légers quadrille et passés d'heureux moment ensemble ». Adèle et Angeline reviennent en permanence dans sa correspondance. Florentine doit lui annoncer qu'Adèle fréquente Gustave, son cousin. Il se dit satisfait de les savoir ensemble, même s'il ajoute qu'elle lui a « porté malheur d'être soldat ». Adèle, Angeline ! Est-ce à elles qu'il fait allusion lorsqu'il écrit, depuis Sedan, en décembre 1958, « et puis revoir mes amours du temps passé ». Mais il n'épousera ni l'une, ni l'autre : Angeline Mornard convolera avec Jules Brépin, bourrelier, en 1861, et Adèle Ouvray avec Jean-Baptiste Laucante, menuisier, en 1862. Trois ans, plus tard, André Ruppert épousera Marie Broullard le 18 février 1865. Mais il n'y a pas que les « demoiselles de Montrichard ». À Libourne, à trois reprises, il va évoquer les trois filles de sa logeuse et « l'ainée surtout, elle a dix huit ans (il en a 19) ». Dans une lettre de juin 1855, « Serpin, forgeron, ami et collègue lui rappelle le bon temps chez cette bonne Massicot et lui demande de transmettre ses amitiés à madame Villatte et d'embrasser ces demoiselles pour lui ». Il ne parle, à propos du régiment, que de son dernier casernement à Sedan, où « il n'y a pas de bal » pour le soldat et pourtant, dans cette même lettre, il poursuit, « nous avons dansé toute la soirée, jusqu'à dix heures, les demoiselles étaient très contentes de nous avoir pour les faire dansé ». André Ruppert voulait peut-être, dans son premier propos, parler des bals officiels. Un mois plus tard (décembre 1858), il dit s'ennuyer et souhaite rentrer chez lui « pour revoir mes amours du temps passé, car, avec le pantalon rouge l'on ne peut pas faire de caprice à Sedan, les demoiselles n'aime pas les troupiers » et il achève, « je vous prie de croire que nous regrettons bien Paris ».

La vigne, le vin et les amours des demoiselles tiennent donc une part importante dans la correspondance d'André Ruppert Lesuèvre, apportant une note de fraîcheur, parfois

naïve, aux propos qu'il exprime.

On peut regretter de ne posséder pratiquement aucune des lettres que Florella écrivit « à ses hommes ». Femme aimante, mais non soumise, femme de cœur elle fut ce pivot solide que jouent les femmes lorsque l'harmonie la plus profonde règne dans le clan familial, ce qui était le cas chez les Lesuèvre. On lui doit, au moins, d'avoir su conserver ce petit trésor épistolaire, que les hasards de l'Histoire conduisirent jusqu'à nous.

Un changement d'époque

Les deux destinées, du père et du fils, illustrent une rupture. Malgré les multiples aménagements des rivières, comme le Cher canalisé et les barrages à aiguilles, le transport fluvial fait difficilement face à la concurrence de la route et du chemin de fer, rapide et régulier. C'est l'avènement de la technique et de l'industrialisation. Beaucoup de mariniers abandonnent le métier, certains se sédentarisent, devenant éclusier, cabaretier, vigneron. ou rentrent aux chemins de fer. André Ruppert se tourne vers un métier plus prometteur, celui de peintre : il prend la route sillonnant la France, son rêve est d'aller à Bordeaux peindre les wagons. Il n'y aura plus aucun marinier dans la descendance d'André Lesuèvre.

La guerre de Crimée qui éclate en 1853 constitue une autre rupture. Cette guerre lointaine, par le biais de l'enrôlement fait irruption dans les familles. Les lettres de Léandre ouvrent des horizons jusque-là inconnus : des mœurs étranges, des navires de guerre impressionnants et les combats d'une nature nouvelle. Pour André Ruppert, comme pour ceux qui n'embarquent pas, c'est l'apprentissage de la vie rude des casernes, les marches interminables pour rallier une ville à l'autre à travers la France, c'est aussi une immense curiosité pour de nouveaux paysages.

Les cadres traditionnels se sont fissurés. Cependant les lettres des Lesuèvre, envoyées de Nantes, Toulon ou Sedan, expriment toutes le lien indéfectible avec « le pays », de Montrichard.

Annexe

Généalogie de la famille LESUÈVRE

		Lesuèvre François- voiturier par eau- x Guérin Marie			
		Lesuèvre François- voiturier par eau, puis marinier – x Rony Anne le 13.09.1768	Lotteau Jacques- marinier -x Céré Marguerite		
		Lesuèvre François Silvain (08.06.1774-13.01.1832)- marinier – x Lotteau Marie Monique (18.04.1778-23.01.1850) le 16 Brumaire an 6 [06.11.1797]			
1) Lesuèvre Joseph Silvain (1 ^{er} messidor an 8 [20.06.1800]- 1 ^{er} .03.1806)	2) Lesuèvre Silvain François (29 nivôse an 7 [18.01.1799]) - x Vezard Marguerite marinier, puis éclusier à Chisseaux (37)	3) Lesuèvre André Jacques (20 Frimaire an 4 [11.12.1795]- 09.02.1875) – marinier – x Robert Françoise Florella (1 ^{er} .12.1810-03.09.1894) le 21.05.1832			4) Lesuèvre Marie, Catherine Désirée (15.02.1811) - x Audigé Armand Tranquille (30 Fructidor an 13 [17.09.1805]) cordonnier – le 14.07.1829
		1) Lesuèvre André Ruppert (29.03.1835-15.11.1908)- peintre en bâtiments – x Brouillard Marie Philomène (27.10.1845-06.11.1915) le 18.02.1865		2) Lesuèvre Marie Florentine (22.10.1839- 10.01.1879) - lingère – x Lahaye François Léandre (1 ^{er} .05.1833- 12.02.1901)- tonnelier –le 24.04.1860 (mariage entre cousins germains) (remarié avec Ledoux Marguerite)	Audigé Armance (31.08.1837-) x Samson Jules François Jean Baptiste (25.09.1831 à Vihiers- Maine et Loire) sabotier- le 09.05.1859
	1) Lesuèvre André Philomène- peintre en bâtiments- (03.11.1866) x Sageret Marie Joséphine Judith) (29.03.1873) x le 19.11.1894 à St Gaultier (Indre) (fille de peintre)	2) Lesuèvre André Alfred (17.03.1869) (installé peintre à Paris, rue de l'Échaudé, 6 ^{ème})	3) Lesuèvre Daniel Maxime (29.07.1881- 18.02.1883)	Pas d'enfant	Samson Jules (25.02.1860 à Vihiers -Maine et Loire)
1) Lesuèvre Geneviève Marie Andrée (01.09.1895)	2) Lesuèvre Joseph Marie Antoine André, célibataire, libraire à Montrichard (07.08.1900- 11.02.68)				